

TRANSALTA RENEWABLES INC.

Rapport du premier trimestre de 2021

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs. Ces énoncés sont fondés sur certaines estimations et hypothèses et comportent des risques et des incertitudes. Les résultats réels peuvent différer considérablement de ces énoncés. Voir la rubrique «Énoncés prospectifs» du présent rapport de gestion pour plus de renseignements.

Le présent rapport de gestion doit être lu avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de TransAlta Renewables Inc. aux 31 mars 2021 et 2020 et pour les périodes de trois mois closes à ces dates, ainsi qu'avec les états financiers consolidés annuels audités et le rapport de gestion contenus dans notre rapport annuel de l'exercice clos le 31 décembre 2020. Dans le présent rapport de gestion, à moins d'indication contraire, «nous», «notre», «TransAlta Renewables» et la «société» désignent TransAlta Renewables Inc. et ses filiales, et «TransAlta» désigne TransAlta Corporation et ses filiales. Les termes clés qui ne sont pas définis ailleurs aux présentes ont le sens qui leur est attribué dans le glossaire de termes clés. Tous les montants présentés dans les tableaux du présent rapport de gestion sont en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action, qui sont présentés en dollars entiers à deux décimales près, à moins d'indication contraire. Nos états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été dressés selon la Norme comptable internationale IAS 34, *Information financière intermédiaire*, des Normes internationales d'information financière («IFRS»). Le présent rapport de gestion est daté du 11 mai 2021. Des renseignements supplémentaires sur la société, y compris sa notice annuelle, se trouvent sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com, et sur notre site Web, à l'adresse www.transaltarenewables.com. L'information que contient directement ou par hyperlien le site Web de la société n'est pas intégrée par renvoi dans le présent rapport de gestion.

Table des matières

Activités d'exploitation de la société	<u>RG2</u>	Principales informations trimestrielles	<u>RG14</u>
Énoncés prospectifs	<u>RG2</u>	Instruments financiers	<u>RG14</u>
Faits saillants	<u>RG4</u>	Autres résultats consolidés	<u>RG15</u>
Événements importants et événements postérieurs à la date de clôture	<u>RG5</u>	Opérations et soldes avec les parties liées	<u>RG16</u>
Perspectives pour 2021	<u>RG6</u>	Situation de trésorerie et sources de financement	<u>RG17</u>
Stratégie et capacité de produire des résultats	<u>RG7</u>	Méthodes et estimations comptables critiques	<u>RG19</u>
Mesures conformes aux IFRS additionnelles	<u>RG7</u>	Changements aux méthodes comptables	<u>RG20</u>
Mesures non conformes aux IFRS	<u>RG7</u>	Risques et incertitudes	<u>RG20</u>
Analyse du BAIIA aux fins de comparaison	<u>RG8</u>	Contrôles et procédures	<u>RG22</u>
Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS	<u>RG11</u>		

Activités d'exploitation de la société

Au 31 mars 2021, TransAlta Renewables détenait 13 centrales hydroélectriques, 20 parcs éoliens, une centrale éolienne de stockage à batteries et une centrale alimentée au gaz naturel au Canada et détenait des participations financières dans les parcs éoliens du Wyoming, et les parcs éoliens Lakeswind, Big Level et Antrim et les projets d'énergie solaire Mass Solar de TransAlta (collectivement les «actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions des centrales éoliennes et solaires aux États-Unis») et les actifs de production australiens alimentés au gaz (les «actions privilégiées qui reflètent les flux de trésorerie australiens»). Les résultats d'exploitation de ces actifs dans lesquels nous détenons une participation financière ne sont pas consolidés dans nos résultats. Toutefois, les produits financiers que nous tirons des placements sous-jacents sont inclus dans nos résultats nets consolidés.

L'acquisition du projet de parc éolien Windrise de 207 MW auprès de TransAlta a été clôturée le 26 février 2021 et le parc éolien devrait être mis en service au deuxième semestre de 2021. L'acquisition de la participation financière de 100 % dans la centrale de cogénération Ada de 29 MW et de la participation financière de 49 % dans le parc éolien Skookumchuck de 137 MW a été clôturée le 1^{er} avril 2021.

Globalement, nous détenons directement ou au moyen de participations financières une capacité de production brute¹ totalisant 2 565 MW (capacité de production nette¹ de 2 537 MW) en exploitation. TransAlta gère et exploite ces centrales en notre nom en vertu d'une convention de services de gestion, d'administration et d'exploitation, en sa version modifiée.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion comprend des énoncés prospectifs, au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables au Canada. Tous les énoncés prospectifs reposent sur nos croyances ainsi que sur des hypothèses fondées sur l'information disponible au moment où elles sont formulées et sur l'expérience de la direction et la perception des tendances passées, de la conjoncture et des faits nouveaux prévus ainsi que sur d'autres facteurs jugés appropriés dans les circonstances. Ces énoncés prospectifs ne présentent pas des faits, mais seulement des prédictions et peuvent généralement être reconnus par l'emploi d'énoncés comprenant des termes tels que «pouvoir», «pourrait», «croire», «s'attendre à», «projeter», «avoir l'intention de», «planifier», «prévoir», «éventuel», «permettre», «continuer de» ou d'autres termes comparables. Ces énoncés ne sont pas des garanties de notre rendement, d'événements ou de nos résultats futurs et sont assujettis à des risques, à des incertitudes et à d'autres facteurs importants qui peuvent faire en sorte que notre rendement, les événements ou nos résultats réels diffèrent de manière importante de ceux énoncés dans les énoncés prospectifs.

En particulier, le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs ayant trait à nos activités et à notre rendement financier futur, y compris, mais sans s'y limiter : notre stratégie d'entreprise, notamment la capacité de tirer parti de possibilités de croissance stratégique dans le secteur de la production d'énergie renouvelable et dans le secteur de la production d'énergie à partir de gaz naturel ainsi que dans d'autres secteurs d'infrastructures, et de verser annuellement entre 80 % et 85 % des liquidités disponibles à des fins de distribution aux actionnaires de la société; la matérialisation des avantages prévus de l'acquisition des participations financières dans la centrale de cogénération Ada et le parc éolien Skookumchuck; les répercussions potentielles de la COVID-19 sur la société et les mesures à mettre en œuvre par la société ou TransAlta en réponse à la pandémie de COVID-19; nos perspectives pour 2021, y compris le BAIIA aux fins de comparaison, les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés et les liquidités disponibles à des fins de distribution (comme ils sont définis ci-après), les charges d'intérêts, les liquidités disponibles à des fins de distribution et les dépenses d'investissement de maintien et dépenses liées à la productivité; le montant de dividendes sur les actions privilégiées reflète; l'exposition au risque de change et la gestion des risques; la situation de trésorerie et les sources de financement, y compris notre capacité de gérer nos emprunts jusqu'en 2023 et au-delà, à des conditions acceptables; les principales sources de liquidités et notre capacité à effectuer des prélèvements sur ces liquidités; les attentes relatives à la dette à l'égard des projets; les attentes au chapitre des coûts d'exploitation et des coûts d'entretien, y compris l'entretien effectué par des tiers ainsi que la variabilité de ces coûts; le versement de dividendes futurs; les attentes quant à la disponibilité et à la capacité de la production d'énergie et quant à la quantité d'énergie produite; les mesures visant à gérer certains risques, notamment des mesures pour gérer le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt, les risques liés à la gestion de projets et le risque lié à la réputation; la réglementation, la législation et

1) Nous mesurons la capacité comme étant la capacité maximale nette, conformément aux normes du secteur. Sauf indication contraire, les données sur la capacité représentent la capacité détenue et opérationnelle. La capacité brute représente la base de consolidation des actifs sous-jacents détenus, ainsi que ceux dans lesquels nous détenons une participation financière. La capacité nette est établie en soustrayant la capacité attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans ces actifs. Les mégawatts sont arrondis au nombre entier le plus près.

les programmes gouvernementaux prévus; les attentes concernant le caractère saisonnier de la production des centrales éoliennes et hydroélectriques et le moment de la comptabilisation des produits des activités ordinaires tirés des crédits carbone compensatoires correspondants; les attentes quant à notre capacité d'avoir accès aux marchés financiers à des conditions raisonnables; les attentes à l'égard des activités de démantèlement et de remise en état; les attentes relativement à l'issue des réclamations contractuelles ou réclamations juridiques existantes ou éventuelles, des enquêtes réglementaires et des litiges, y compris le litige avec Fortescue Metals Group Ltd. («FMG») concernant la mise en service de la centrale de South Hedland et la satisfaction des conditions de règlement; et le fait que la société concrétisera de temps à autre des occasions d'acquisition et d'aménagement afin de favoriser la croissance de la société.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion se fondent sur de nombreuses hypothèses, notamment en ce qui concerne la juste valeur des instruments financiers, les prévisions sur le prix de l'électricité et du gaz naturel, la production d'énergie renouvelable qui devrait varier entre 4 200 GWh et 4 600 GWh, et les dépenses d'investissement de maintien et dépenses liées à la productivité en 2021 qui devraient s'établir entre 30 millions de dollars et 40 millions de dollars, et le fait que les conséquences de la COVID-19 ne seront pas sensiblement plus onéreuses pour la société, ce qui suppose que la société pourra poursuivre ses activités à titre de fournisseur de services essentiels, financer sa croissance et accéder à du crédit à des conditions raisonnables.

Les énoncés prospectifs sont sujets à un certain nombre de risques et d'incertitudes importants qui pourraient faire en sorte que les plans, le rendement, les résultats ou les réalisations réels diffèrent considérablement des attentes actuelles. Les facteurs qui peuvent avoir des effets défavorables sur ce qui est exprimé explicitement ou implicitement par les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion comprennent les risques concernant l'incidence, la durée et la gravité de la COVID-19, lesquelles sont impossibles à prévoir pour le moment, et présentent des risques, notamment les suivants: des directives restrictives des autorités gouvernementales et de santé publique; la disponibilité réduite de la main-d'œuvre, ce qui nuit à notre capacité de continuer d'affecter le personnel nécessaire à nos activités et installations; des répercussions sur notre capacité d'atteindre nos objectifs de croissance, y compris notre capacité d'acquérir des actifs d'exploitation ou d'aménagement de TransAlta; notre capacité de maintenir des processus de contrôle interne adéquats; un accès restreint aux capitaux et une augmentation des coûts d'emprunt; une baisse de la demande en électricité à court ou à long terme; les variations des prix des produits de base; les réductions dans la production; une augmentation des coûts attribuable à nos efforts pour atténuer l'incidence de la COVID-19; la détérioration du crédit et des marchés financiers à l'échelle mondiale qui pourrait restreindre notre capacité d'obtenir du financement de sources externes pour financer nos dépenses axées sur l'exploitation et la croissance; la hausse du taux de perte sur nos créances clients en raison de défaillances de crédit; des perturbations supplémentaires de notre chaîne d'approvisionnement; la dépréciation d'actifs; et les répercussions négatives sur nos systèmes de technologie de l'information et nos systèmes de contrôle interne, notamment l'augmentation du nombre de menaces à la cybersécurité. Les autres facteurs qui peuvent avoir des effets défavorables sur nos énoncés prospectifs comptent notamment les risques concernant: l'évolution de la conjoncture économique, notamment les fluctuations des taux d'intérêt; les fluctuations de la valeur des monnaies étrangères, notamment le dollar canadien, le dollar américain et le dollar australien; les risques opérationnels liés à nos centrales, y compris les interruptions non planifiées; les interruptions de transport et de distribution de l'électricité; les incidences des conditions météorologiques et d'autres risques liés au climat; les interruptions de l'approvisionnement en eau, en vent, en soleil ou en gaz nécessaire pour exploiter nos centrales; les catastrophes naturelles; les maladies, les pandémies ou autres cas de force majeure; les pannes de matériel et notre incapacité d'effectuer les réparations nécessaires, et de le faire dans des délais raisonnables et de manière rentable; le besoin de financement supplémentaire et la capacité d'avoir accès à du financement à un coût raisonnable; la subordination structurelle des titres; le risque de crédit lié aux contreparties; la garantie d'assurance; notre provision pour impôts sur le résultat; les différends qui nous opposent à des contreparties; les procédures judiciaires et les litiges contractuels impliquant la société, y compris la possibilité que les conditions de règlement convenues avec FMG ne soient pas satisfaites; la dépendance à l'égard du personnel clé et les services fournis par TransAlta; l'incapacité de repérer des occasions d'acquisition ou d'aménagement attrayantes afin de poursuivre la stratégie de croissance; les cadres réglementaires et politiques dans les territoires où nous exerçons nos activités; les modifications aux mesures incitatives ou aux subventions gouvernementales pour la production d'énergie renouvelable; les exigences de plus en plus restrictives en matière d'environnement et les changements apportés à ces exigences ou les responsabilités en découlant; et les risques associés aux projets de mise en valeur et aux acquisitions. Les facteurs de risque qui précèdent, entre autres, sont décrits plus en détail à la rubrique «Facteurs de risque» de notre notice annuelle disponible sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com, ainsi qu'à la rubrique «Risques et incertitudes» du présent rapport de gestion.

Les lecteurs sont priés d'examiner ces facteurs attentivement dans leur évaluation des énoncés prospectifs et sont avisés de ne pas se fier outre mesure à ceux-ci. Les énoncés prospectifs compris dans le présent rapport de gestion ne sont formulés qu'à la date de celui-ci. Sauf dans la mesure où les lois applicables l'exigent, nous déclinons toute obligation de les mettre à jour publiquement à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement. Les perspectives financières contenues aux présentes visent à renseigner les lecteurs sur les attentes et les

plans actuels de la direction, et les lecteurs sont mis en garde que de telles informations pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Compte tenu de ces risques, de ces incertitudes et de ces hypothèses, les événements prospectifs pourraient avoir une portée différente ou survenir à un autre moment que celui que nous avons indiqué, ou pourraient ne pas se produire. Rien ne garantit que les résultats, le rendement et les événements projetés se matérialiseront.

Faits saillants

Faits saillants financiers consolidés

	Trois mois clos les 31 mars	
	2021	2020
Production d'énergie renouvelable (GWh) ¹	1 109	1 173
Produits des activités ordinaires	126	110
Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	52	3
BAIIA aux fins de comparaison ²	123	118
Fonds provenant des activités d'exploitation ajustés ²	93	94
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	103	82
Liquidités disponibles à des fins de distribution ²	90	91
Résultat net par action attribuable aux porteurs d'actions ordinaires, de base et dilué	0,19	0,01
Fonds provenant des activités d'exploitation ajustés par action ²	0,35	0,35
Liquidités disponibles à des fins de distribution par action ²	0,34	0,34
Dividendes déclarés sur actions ordinaires	0,23	0,23
Dividendes versés par action ordinaire ³	0,23	0,23

1) Inclut la production des centrales d'énergie éolienne et hydroélectrique au Canada, des centrales d'énergie éolienne et solaire aux États-Unis, mais exclut la production des centrales australiennes et canadiennes alimentées au gaz. La production n'est pas une source de produits importante pour les centrales alimentées au gaz étant donné que la majeure partie de leurs produits est fonction de la capacité.

2) Se reporter à la rubrique «Mesures non conformes aux IFRS» du présent rapport de gestion pour obtenir plus de précisions.

3) Incluent les paiements au titre du régime de réinvestissement des dividendes en 2020. Le régime de réinvestissement des dividendes a été suspendu au quatrième trimestre de 2020.

Aux	31 mars 2021	31 déc. 2020
Capacité installée – gaz (MW) ¹	949	949
Capacité installée brute renouvelable (MW) ²	1 616	1 619
Total de l'actif	3 585	3 656
Emprunt à vue de TEA	193	195
Dette à long terme et obligations locatives ³	692	692
Total des passifs non courants	993	987

1) Inclut la production des centrales alimentées au gaz canadiennes et australiennes dans lesquelles nous possédons une participation financière.

2) Inclut la capacité installée des centrales d'énergie éolienne et hydroélectrique au Canada et des centrales d'énergie éolienne et solaire aux États-Unis. La capacité installée brute représente la base de consolidation des actifs sous-jacents détenus, ainsi que ceux dans lesquels nous détenons une participation financière. Les mégawatts sont arrondis au nombre entier le plus près.

3) Inclut la partie courante.

Le résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires pour la période de trois mois close le 31 mars 2021 a augmenté de 49 millions de dollars par rapport à la celui de la période correspondante de 2020, principalement en raison de la hausse des produits financiers tirés des placements dans les filiales de TransAlta, des profits de change résultant du raffermissement du dollar australien par rapport au dollar canadien et des pertes de change latentes comptabilisées à la période précédente sur les actions privilégiées qui reflètent le prêt à terme amortissable. Les actions privilégiées qui reflètent le prêt à terme amortissable ont été rachetées le 23 octobre 2020.

La production d'énergie renouvelable pour la période de trois mois close le 31 mars 2021 a diminué de 64 GWh comparativement à celle de la période correspondante de 2020. Cette diminution s'explique principalement par une baisse des ressources éoliennes dans les secteurs Énergie éolienne au Canada et Énergie éolienne aux États-Unis et des épisodes de givre sur les pales des éoliennes dans l'est du Canada.

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2021, le résultat avant intérêts, impôts et amortissement aux fins de comparaison (le «BAIIA aux fins de comparaison») a augmenté de 5 millions de dollars, surtout en raison de la vente de crédits environnementaux de 2020 à TransAlta au premier trimestre de 2021, du calendrier des frais juridiques et du raffermissement du dollar australien par rapport au dollar canadien, le tout en partie contrebalancé par une baisse des ressources éoliennes.

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2021, les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés et les liquidités disponibles à des fins de distribution ont été comparables à ceux des périodes correspondantes de 2020. Le règlement des provisions liées à la procédure relative aux pertes de réseau, la hausse de la charge d'impôt exigible et celle des charges d'intérêts ont été en partie contrebalancés par une baisse des dépenses d'investissement de maintien et les incidences du change.

Pour plus de renseignements sur les changements apportés à nos placements, se reporter à la rubrique «Instruments financiers», et pour plus de renseignements sur nos résultats d'exploitation, se reporter à la rubrique «Analyse du BAIIA aux fins de comparaison» du présent rapport de gestion.

Événements importants et événements postérieurs à la date de clôture

Acquisition de participations financières dans le parc éolien Skookumchuck et la centrale de cogénération Ada

Le 1^{er} avril 2021, la société, par l'entremise d'une filiale de TransAlta, a clôturé l'acquisition d'une participation financière de 100 % dans la centrale de cogénération Ada de 29 MW et d'une participation financière de 49 % dans le parc éolien Skookumchuck de 137 MW. Ces deux installations sont entièrement opérationnelles. La centrale de cogénération Ada est visée par un contrat d'achat d'électricité («CAÉ») jusqu'en 2026. Le parc éolien Skookumchuck est visé par un CAÉ jusqu'en 2040 conclu avec une contrepartie de qualité. La société a acquis les participations financières dans la centrale de cogénération Ada et le parc éolien Skookumchuck en faisant l'acquisition d'un placement de 43 millions de dollars et de 103 millions de dollars en actions privilégiées reflet d'une filiale de TransAlta. L'avantage économique de chaque transaction a pris effet le 1^{er} janvier 2021. Les distributions et les remboursements de capital pour la période de janvier à mars 2021 seront comptabilisés au deuxième trimestre de 2021.

Acquisition du projet de parc éolien Windrise

La société a acquis une participation directe de 100 % dans le projet de parc éolien Windrise de 207 MW, situé en Alberta, pour 213 millions de dollars. L'acquisition du projet de parc éolien Windrise a été clôturée le 26 février 2021 et est comptabilisée comme un regroupement d'entreprises sous contrôle commun. La société a appliqué la méthode de la fusion d'intérêts communs pour comptabiliser l'acquisition du projet de parc éolien Windrise, conformément à ses méthodes comptables préétablies. Les actifs et les passifs du projet de parc éolien Windrise acquis ont été enregistrés à la valeur comptable précédemment comptabilisée par TransAlta le 26 février 2021 plutôt qu'à leur juste valeur, y compris des immobilisations corporelles de 233 millions de dollars, des passifs au titre du fonds de roulement net de 21 millions de dollars et des actifs nets de gestion de 3 millions de dollars. Par conséquent, la société a porté en réduction des capitaux propres un montant de 2 millions de dollars correspondant à la différence entre le produit et la valeur comptable des actifs du projet de parc éolien Windrise.

Les résultats d'exploitation du projet de parc éolien Windrise ont été comptabilisés dans les comptes de résultat consolidés résumés de la société de façon prospective à compter de la date d'acquisition, le 26 février 2021, et les états financiers comparatifs des périodes précédentes n'ont pas été retraités. Le projet de parc éolien Windrise devrait entrer en service au deuxième semestre de 2021.

Changements au conseil d'administration

Le 13 avril 2021, nous avons déposé notre circulaire, annonçant que le conseil d'administration (le «conseil») nommera trois nouvelles administratrices au sein du conseil lors de l'assemblée annuelle des actionnaires qui se tiendra le 18 mai 2021. Il s'agit de M^{me} Georganne Hodges, de M. Kerry O'Reilly Wilks et de M^{me} Susan M. Ward, qui feront bénéficier le conseil de leur expertise diversifiée et de leurs points de vue.

Kathryn B. McQuade ne sera pas candidate en vue de sa réélection et quittera le conseil immédiatement après l'assemblée annuelle des actionnaires. TransAlta Renewables tient à exprimer sa gratitude à M^{me} McQuade pour ses nombreuses contributions à la société.

Pandémie mondiale

L'Organisation mondiale de la Santé a déclaré l'épidémie de COVID-19 une urgence de santé publique de portée internationale le 30 janvier 2020, pour ensuite la qualifier de pandémie mondiale le 11 mars 2020.

En réponse à la pandémie, TransAlta, gestionnaire et exploitante des activités et des actifs de la société, continue d'exercer ses activités selon son plan de continuité des activités, qui préconise ce qui suit : i) veiller à ce que les employés de TransAlta en mesure de travailler à distance le fassent; et ii) s'assurer que les employés de TransAlta chargés de l'exploitation et de la maintenance de ses installations, qui ne sont pas en mesure de travailler à distance, peuvent travailler en toute sécurité et de façon à protéger leur santé. Tous les bureaux et sites de TransAlta suivent des protocoles stricts de dépistage et de distanciation physique, et utilisent de l'équipement de protection individuelle facilement accessible. En outre, TransAlta maintient des interdictions de voyager conformes aux directives des autorités locales, des procédures de nettoyage améliorées, des horaires de travail révisés, des équipes de travail d'appoint et la réorganisation des processus et des procédures pour limiter les contacts avec les autres employés et les sous-traitants sur place.

Toutes les installations de la société, y compris celles qui sont détenues au moyen de participations financières dans TransAlta, demeurent entièrement opérationnelles et en mesure de répondre aux besoins de ses clients. La société poursuit ses activités et continue de servir l'ensemble de ses clients et de ses contreparties conformément aux modalités de leurs contrats. Nous n'avons pas subi d'interruption quant aux exigences de service. La fourniture d'électricité et de vapeur demeure une exigence de service primordiale pour tous nos clients et a été considérée comme un service essentiel dans nos territoires.

Perspectives pour 2021

Se reporter à la rubrique «Perspectives financières pour 2021» dans le rapport de gestion annuel de 2020 contenu dans le rapport annuel 2020 de la société. Aucune modification n'a été apportée à nos prévisions à l'égard des principaux objectifs financiers pour 2021.

Le tableau suivant présente nos prévisions à l'égard des principaux objectifs financiers et hypothèses connexes pour 2021 :

Mesures ¹	Cible
BAlIA aux fins de comparaison	480 millions de dollars à 520 millions de dollars
Fonds provenant des activités d'exploitation ajustés	335 millions de dollars à 365 millions de dollars
Liquidités disponibles à des fins de distribution	285 millions de dollars à 315 millions de dollars

1) Ces éléments ne sont pas définis et n'ont pas de signification normalisée en vertu des IFRS. La présentation de ces éléments d'une période à l'autre permet à la direction et aux investisseurs d'en évaluer la tendance plus facilement par rapport aux résultats des périodes antérieures. Se reporter à la rubrique «Analyse des résultats financiers consolidés» du présent rapport de gestion pour plus de précisions, y compris, s'il y a lieu, les rapprochements des mesures établies selon les IFRS. Se reporter également aux rubriques «Mesures conformes aux IFRS additionnelles» et «Mesures non conformes aux IFRS» du présent rapport de gestion.

Les objectifs et prévisions pour 2021 se fondent sur de nombreuses hypothèses, y compris les prévisions sur les prix de l'électricité et du gaz naturel. Toutefois, ils ne comprennent pas les effets des acquisitions futures potentielles ou des activités d'aménagement, de même que les incidences potentielles sur le marché et l'exploitation relativement aux interruptions non planifiées dans des centrales, y compris les centrales d'autres participants au sein du marché, et les effets connexes sur les prix du marché de l'électricité. Nos objectifs et prévisions doivent être lus avec la rubrique «Énoncés prospectifs» du présent rapport de gestion. Se reporter à la rubrique «Perspectives pour 2021» du rapport annuel 2020 de la société pour plus de précisions sur les principales hypothèses.

Activités d'exploitation

Les prévisions et les principales hypothèses sont résumées ci-après :

Fourchette de la production d'énergie renouvelable provenant des actifs de production éolienne, solaire et hydroélectrique, y compris les actifs détenus au moyen de participations financières ¹	De 4 200 GWh à 4 600 GWh
Durée de vie contractuelle moyenne pondérée résiduelle des CAÉ	12 ans
Dépenses d'investissement de maintien et dépenses liées à la productivité ²	De 30 millions de dollars à 40 millions de dollars

1) Compte tenu de l'acquisition de la participation financière dans le parc éolien Skookumchuck le 1^{er} avril 2021, nous prévoyons une production d'énergie renouvelable se situant dans une fourchette de 4 500 GWh à 5 000 GWh.

2) À la clôture de l'acquisition des participations financières dans la centrale de cogénération Ada et le parc éolien Skookumchuck le 1^{er} avril 2021, nous prévoyons que les dépenses d'investissement de maintien totales pour les actifs détenus et ceux dans lesquels nous détenons une participation financière devraient se situer dans une fourchette de 35 millions de dollars à 45 millions de dollars.

Coûts d'exploitation

Nous avons une combinaison d'activités d'exploitation et d'entretien en interne et d'ententes de service à long terme avec des fournisseurs selon l'option qui présente le maximum de valeur pour les actifs. La majeure partie de notre production à partir du gaz est vendue dans le cadre de contrats prévoyant des dispositions de transfert au titre du combustible. Pour la production à partir du gaz naturel qui ne comporte aucune disposition de transfert des coûts, nous achetons du gaz naturel parallèlement à la production, atténuant ainsi notre risque lié à la fluctuation des prix.

Stratégie et capacité de produire des résultats

La stratégie d'entreprise de la société demeure la même que celle présentée dans son rapport de gestion annuel de 2020. Nous avons encore pour objectifs i) de procurer aux investisseurs des rendements constants et stables grâce à la possession d'actifs de production d'énergie renouvelable, ou de participations dans ces actifs, et de production d'énergie à partir du gaz naturel et d'autres infrastructures visés principalement par des contrats à long terme générant des flux de trésorerie stables, conclus avec des contreparties solides; ii) de saisir et de tirer parti des possibilités de croissance stratégique dans le secteur de la production d'énergie renouvelable et dans le secteur de la production d'énergie à partir de gaz naturel ainsi que dans d'autres infrastructures; iii) de conserver une diversité quant aux emplacements géographiques, à la production et aux contreparties; et iv) de verser annuellement entre 80 % et 85 % des liquidités disponibles à des fins de distribution aux actionnaires de la société.

Projet de parc éolien Windrise

Les coûts de construction du projet de parc éolien Windrise devraient totaliser entre 270 millions de dollars et 285 millions de dollars. Au 31 mars 2021, les coûts résiduels estimés du projet sont de 50 millions de dollars. Le projet a beaucoup avancé, et toutes les procédures nécessaires à la protection de l'équipe de construction durant la pandémie de COVID-19 ont été mises en place. Au 31 mars 2021, le projet était achevé à environ 84 % et était en voie d'être réalisé selon les échéanciers prévus au cours du deuxième trimestre de 2021. La majeure partie des principaux équipements a été livrée sur le site et les activités d'installation des éoliennes ont débuté. En outre, l'aménagement de la principale ligne de transport progresse bien et celle-ci devrait être mise sous tension au deuxième trimestre.

Mesures conformes aux IFRS additionnelles

Une mesure conforme aux IFRS additionnelle est un poste, une rubrique ou un total partiel qui facilite la compréhension des états financiers, mais qui ne constitue pas une exigence minimale selon les IFRS, ou une mesure financière qui facilite la compréhension des états financiers, mais qui n'est pas autrement présentée dans ces derniers. Nous avons ajouté les postes intitulés « Marge brute » et « Résultats d'exploitation » à nos comptes de résultat consolidés. La présentation de ces postes fournit à la direction et aux investisseurs une mesure du rendement d'exploitation qui est facilement comparable d'une période à l'autre.

Mesures non conformes aux IFRS

Nous évaluons le rendement selon diverses mesures afin d'aider la direction et les investisseurs à comprendre notre situation financière et nos résultats financiers. Certaines des mesures qui sont analysées dans le présent rapport de gestion ne sont pas définies selon les normes IFRS et, par conséquent, ne doivent pas être considérées isolément ou comme des mesures de remplacement ou comme des mesures plus significatives que les mesures établies conformément aux IFRS, aux fins de l'évaluation de notre rendement financier ou de notre situation de trésorerie. Ces mesures n'ont pas de signification normalisée en vertu des IFRS et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Les principales mesures non conformes aux IFRS de la société sont le BAIIA aux fins de comparaison, les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés et les liquidités disponibles à des fins de distribution. Le BAIIA aux fins de comparaison comprend notre BAIIA présenté ajusté pour exclure l'incidence des profits ou pertes latents liés à la réévaluation à la valeur de marché, des variations de la juste valeur des actifs financiers, des profits et pertes de change et de la dépréciation d'actifs, ainsi que le BAIIA aux fins de comparaison des centrales dans lesquelles nous détenons une participation financière, qui correspond à leur BAIIA présenté ajusté pour tenir compte : 1) des produits tirés des contrats de location-financement et du changement du montant des créances au titre des contrats de location-financement; 2) des frais de gestion fixés par contrat; 3) de l'intérêt perçu sur le paiement anticipé de certains coûts de transport; et 4) de l'incidence des profits et pertes latents liés à la réévaluation à la valeur de marché. Le BAIIA aux fins de comparaison est présenté de façon à fournir à la direction et aux investisseurs des indications sur le montant des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant les charges d'intérêts nettes, la participation ne donnant pas le contrôle, les impôts sur le résultat et l'incidence du calendrier sur les produits financiers des filiales de TransAlta dans lesquelles nous détenons une participation financière. Nous présentons le BAIIA aux fins de comparaison et de l'information opérationnelle sur les actifs dans lesquels nous détenons une participation financière pour permettre aux lecteurs de mieux comprendre et d'évaluer les inducteurs de ces actifs. Puisque les participations financières sont conçues pour fournir des rendements à la société comme si elle détenait les actifs, la présentation d'information opérationnelle et du BAIIA aux fins de comparaison donne aux lecteurs une image plus complète qui leur permet de comprendre la nature sous-jacente des placements et des flux de trésorerie en découlant qui auraient été autrement présentés comme des produits financiers tirés des placements. Les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés sont calculés comme étant les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement, diminués des dépenses d'investissement de maintien, des distributions versées aux détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle des filiales, ainsi que des produits financiers, majorés des fonds provenant des activités d'exploitation ajustés des actifs détenus au moyen de participations financières, lesquels sont calculés comme étant le BAIIA aux fins de comparaison tiré des participations financières diminué de la variation des créances à long terme, des charges d'intérêts, des dépenses d'investissement de maintien, de la charge d'impôt exigible, des distributions au titre du financement donnant droit à des avantages fiscaux et des ajustements du taux de change. Les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés fournissent aux investisseurs des indications sur le montant des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation et les placements dans des filiales de TransAlta dans lesquelles nous détenons une participation financière. Les liquidités disponibles à des fins de distribution sont calculées comme étant les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés diminués des remboursements prévus du principal de la dette amortissable et des obligations locatives. Les liquidités disponibles à des fins de distribution peuvent fournir des indications sur les liquidités qui pourront être versées aux actionnaires ordinaires de la société. L'un des principaux objectifs de la société est de dégager des flux de trésorerie réguliers et fiables, et la présentation des fonds provenant des activités d'exploitation ajustés et des liquidités disponibles à des fins de distribution permet aux lecteurs d'évaluer nos flux de trésorerie par rapport aux périodes précédentes. Se reporter à la rubrique «Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS» du présent rapport de gestion pour plus de précisions.

Analyse du BAIIA aux fins de comparaison

Les montants présentés dans la section qui suit comprennent des mesures opérationnelles et des informations financières liées à nos types de sources d'énergie et comprennent des placements dans des participations financières dans les filiales de TransAlta. Étant donné que les placements dans ces participations financières nous donnent droit à des rendements comme si nous détenions les actifs, la présentation des informations opérationnelles donne aux utilisateurs des renseignements pour les aider à évaluer le rendement financier des actifs qui génèrent les produits financiers liés aux participations financières. Tous les actifs des secteurs de l'énergie éolienne et solaire aux États-Unis et du gaz naturel en Australie sont détenus par l'entremise de placements dans une participation financière. Le BAIIA aux fins de comparaison des actifs dans lesquels nous détenons une participation financière et les produits financiers comptabilisés dans nos états financiers intermédiaires consolidés résumés font l'objet d'un rapprochement à la rubrique «Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS» du présent rapport de gestion.

Le tableau suivant présente les données d'exploitation et le BAIIA aux fins de comparaison par type de source d'énergie :

Trois mois clos les 31 mars	Production d'énergie renouvelable – moyenne à long terme (GWh) ¹	Production (GWh)		BAIIA aux fins de comparaison	
		2021	2020	2021	2020
Énergie éolienne – Canada	905	818	873	57	53
Énergie hydroélectrique – Canada	42	40	37	1	–
Énergie éolienne et solaire – États-Unis	264	251	263	18	21
Total – Énergie renouvelable	1 211	1 109	1 173	76	74
Gaz – Canada		334	303	21	19
Gaz – Australie		424	471	32	30
Siège social		–	–	(6)	(5)
Total		1 867	1 947	123	118

1) La moyenne à long terme est calculée sur une base annualisée au moyen du rendement énergétique annuel moyen prévu selon notre modèle de simulation et reposant sur des données historiques sur une période généralement de 15 ans pour l'énergie éolienne et de 30 ans pour l'énergie hydroélectrique.

Les variations du BAIIA aux fins de comparaison et de la production d'énergie renouvelable sont présentées ci-après pour chacun de nos secteurs d'activité.

Énergie éolienne – Canada

	Trois mois clos les 31 mars	
	2021	2020
Production (GWh)	818	873
Capacité installée brute (MW) ¹	1 174	1 163
Produits des activités ordinaires ²	70	67
Redevances et autres coûts de vente	2	3
Marge brute aux fins de comparaison	68	64
Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration	9	9
Impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat	2	2
BAIIA aux fins de comparaison	57	53

1) Les mégawatts sont arrondis au nombre entier le plus près.

2) Incluent les produits tirés des contrats de location-financement ajustés pour tenir compte de la variation du montant des créances au titre des contrats de location-financement et excluent l'incidence des profits et pertes latents liés à la réévaluation à la valeur de marché. Incluent les produits des activités ordinaires tirés de la vente de crédits environnementaux de 9 millions de dollars (2 millions de dollars en 2020).

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2021, la production a diminué de 55 GWh par rapport à celle de la période correspondante de 2020, en raison principalement de la baisse des ressources éoliennes et des épisodes de givre sur les pales des éoliennes dans l'est du Canada.

Malgré la diminution de la production, le BAIIA aux fins de comparaison pour la période de trois mois close le 31 mars 2021 a augmenté de 4 millions de dollars par rapport à celui de la période correspondante de 2020, principalement du fait de la vente de crédits environnementaux de 2020 à TransAlta au premier trimestre de 2021.

Énergie hydroélectrique – Canada

	Trois mois clos les 31 mars	
	2021	2020
Production (GWh)	40	37
Capacité installée brute (MW)	112	112
Produits des activités ordinaires	3	3
Redevances et autres coûts de vente	–	1
Marge brute aux fins de comparaison	3	2
Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration	2	2
BAIIA aux fins de comparaison	1	–

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2021, la production et le BAIIA aux fins de comparaison sont demeurés comparables à ceux de la période correspondante de 2020.

Énergie éolienne et solaire – États-Unis

	Trois mois clos les 31 mars	
	2021	2020
Production (GWh)	251	263
Capacité installée brute (MW)	330	330
Produits des activités ordinaires	22	24
Redevances et autres coûts de vente	1	–
Marge brute aux fins de comparaison	21	24
Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration	2	2
Impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat	1	1
BAIIA aux fins de comparaison	18	21

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2021, la production a diminué de 12 GWh par rapport à celle de la période correspondante de 2020, en raison principalement de la baisse des ressources éoliennes aux parcs éoliens du Wyoming.

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2021, le BAIIA aux fins de comparaison a diminué de 3 millions de dollars comparativement à celui de la période correspondante de 2020, ce qui s'explique par une baisse de la production et le calendrier des paiements de loyers au titre des contrats de location de terrains.

Gaz – Canada

	Trois mois clos les 31 mars	
	2021	2020
Production (GWh)	334	303
Capacité installée brute (MW)	499	499
Produits des activités ordinaires ¹	54	39
Combustible et achats d'électricité	26	13
Marge brute aux fins de comparaison	28	26
Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration	7	7
BAIIA aux fins de comparaison	21	19

1) Compte non tenu de l'incidence des profits ou pertes latents liés à la réévaluation à la valeur de marché.

Le secteur Gaz au Canada comprend uniquement la centrale de cogénération de Sarnia.

La production pour la période de trois mois close le 31 mars 2021 a augmenté de 31 GWh comparativement à celle de la période correspondante de 2020, du fait surtout de l'amélioration des conditions du marché en Ontario. En raison de la nature de nos contrats, les variations de la production n'ont pas d'incidence financière importante, nos contrats prévoyant des paiements de capacité et la fourniture du combustible par le client ou un transfert des coûts au titre du combustible.

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2021, le BAIIA aux fins de comparaison a augmenté de 2 millions de dollars par rapport à celui de la période correspondante de 2020, en raison principalement des indexations annuelles en vertu de contrats et de la hausse des marges sur la production d'énergie thermique attribuables au prix du gaz.

Gaz – Australie

	Trois mois clos les 31 mars	
	2021	2020
Production (GWh)	424	471
Capacité installée brute (MW)	450	450
Produits des activités ordinaires	43	39
Combustible et achats d'électricité	1	2
Marge brute aux fins de comparaison	42	37
Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration ¹	10	7
BAIIA aux fins de comparaison	32	30

1) Incluent l'effet des frais de gestion fixés par contrat.

La production pour la période de trois mois close le 31 mars 2021 a diminué de 47 GWh comparativement à celle de la période correspondante de 2020, du fait surtout de l'évolution de la demande de la clientèle. Les contrats en Australie sont des contrats de capacité, et la production n'a pas d'incidence significative sur nos résultats.

Le BAIIA aux fins de comparaison pour la période de trois mois close le 31 mars 2021 a augmenté de 2 millions de dollars par rapport à celui de la période correspondante de 2020, ce qui s'explique essentiellement par le calendrier de paiement des frais juridiques et le raffermissement du dollar australien par rapport au dollar canadien.

Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS

Le tableau ci-dessous présente le rapprochement de nos flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation comme présentés, de nos fonds provenant des activités d'exploitation ajustés et des liquidités disponibles à des fins de distribution :

	Trois mois clos les 31 mars	
	2021	2020
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	103	82
Variation des soldes hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'exploitation	(15)	(18)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant variations des éléments du fonds de roulement	88	64
Ajustements :		
Dépenses d'investissement de maintien – actifs détenus	(1)	(2)
Produits financiers – participations financières ¹ (tableau II)	(29)	(8)
Fonds provenant des activités d'exploitation ajustés – participations financières ¹ (tableau II)	35	40
Fonds provenant des activités d'exploitation ajustés	93	94
Déduire :		
Remboursement de principal de la dette amortissable	(3)	(3)
Liquidités disponibles à des fins de distribution	90	91
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période (en millions)	267	266
Fonds provenant des activités d'exploitation ajustés par action	0,35	0,35
Liquidités disponibles à des fins de distribution par action	0,34	0,34

1) Se reporter au tableau de rapprochement du BAIIA aux fins de comparaison des installations dans lesquelles nous détenons une participation financière avec les produits financiers (tableau II) présenté dans le présent rapport de gestion.

Rapprochement du BAIIA aux fins de comparaison et des fonds provenant des activités d'exploitation ajustés

Trois mois clos les 31 mars	2021			2020		
	Actifs détenus	Participations financières ¹	Total	Actifs détenus	Participations financières ¹	Total
BAIIA aux fins de comparaison (tableau I)	73	50	123	67	51	118
Charges d'intérêts	(9)	(6)	(15)	(10)	–	(10)
Dépenses d'investissement de maintien	(1)	–	(1)	(2)	(3)	(5)
Charge d'impôt exigible	(1)	(4)	(5)	–	(1)	(1)
Distributions au titre du financement donnant droit à des avantages fiscaux	–	(6)	(6)	–	(6)	(6)
Perte de change réalisée	–	–	–	(3)	–	(3)
Provisions	(6)	–	(6)	–	–	–
Ajustement du taux de change, réserves, produits d'intérêts et autres	2	1	3	2	(1)	1
Fonds provenant des activités d'exploitation ajustés	58	35	93	54	40	94

1) Se reporter au tableau II pour un rapprochement du BAIIA aux fins de comparaison des participations financières avec les produits financiers présentés et inclus dans les comptes de résultat consolidés.

Tableau I

Les tableaux ci-après présentent le rapprochement du BAIIA présenté de nos actifs détenus et du BAIIA aux fins de comparaison, y compris le BAIIA aux fins de comparaison des actifs dans lesquels nous détenons une participation financière. Étant donné que les participations financières sont conçues pour fournir à la société des rendements comme si nous détenions les actifs, la présentation d'information opérationnelle et du BAIIA aux fins de comparaison donne une image plus complète pour comprendre la nature sous-jacente des placements et des flux de trésorerie en découlant qui auraient été autrement présentés comme des produits financiers tirés des placements. Pour un rapprochement des produits financiers comptabilisés sur ces actifs dans lesquels nous détenons une participation financière avec le BAIIA aux fins de comparaison de ces actifs, veuillez vous reporter à la section intitulée «Tableau II».

Trois mois clos le 31 mars 2021

	Présentés	Ajustements ¹	Participations financières	Total aux fins de comparaison
Produits des activités ordinaires	126	1	65	192
Combustible, redevances et autres coûts ²	28	–	2	30
Marge brute	98	1	63	162
Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration ³	24	–	12	36
Impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat	2	–	1	3
Produits financiers (tableau II)	(29)	29	–	–
Produits d'intérêts	(2)	2	–	–
Profit de change	(2)	2	–	–
Résultat avant intérêts, impôts et amortissement	105	(32)	50	123

Trois mois clos le 31 mars 2020

	Présentés	Ajustements ¹	Participations financières	Total aux fins de comparaison
Produits des activités ordinaires	110	(1)	63	172
Combustible, redevances et autres coûts ²	17	—	2	19
Marge brute	93	(1)	61	153
Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration ³	23	—	9	32
Impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat	2	—	1	3
Produits financiers (tableau II)	(8)	8	—	—
Produits d'intérêts	(2)	2	—	—
Variation de la juste valeur des actifs financiers	5	(5)	—	—
Perte de change	17	(17)	—	—
Résultat avant intérêts, impôts et amortissement	56	11	51	118

1) Ajustements apportés au BAIIA présenté afin de calculer le BAIIA aux fins de comparaison (pour exclure l'incidence des (profits) ou pertes latents liés à la réévaluation à la valeur de marché des produits des activités ordinaires et pour éliminer les autres produits ou pertes non compris dans le BAIIA aux fins de comparaison).

2) Les montants liés aux participations financières incluent les produits d'intérêts sur le paiement anticipé de certains coûts de transport.

3) Les montants liés aux participations financières incluent l'effet des frais de gestion fixés par contrat.

Tableau II

Le tableau ci-après présente le rapprochement du BAIIA aux fins de comparaison des centrales dans lesquelles nous détenons une participation financière avec les produits financiers comptabilisés en résultat net :

Trois mois clos les 31 mars	2021			2020		
	Énergie éolienne et solaire – États-Unis	Gaz – Australie	Total	Énergie éolienne et solaire – États-Unis	Gaz – Australie	Total
BAIIA aux fins de comparaison	18	32	50	21	30	51
Charges d'intérêts	—	(6)	(6)	—	—	—
Dépenses d'investissement de maintien	—	—	—	(1)	(2)	(3)
Charge d'impôt exigible ¹	—	(4)	(4)	—	(1)	(1)
Distributions au titre du financement donnant droit à des avantages fiscaux	(6)	—	(6)	(6)	—	(6)
Ajustement du taux de change, réserves et autres	—	1	1	—	(1)	(1)
Fonds provenant des activités d'exploitation ajustés des participations financières	12	23	35	14	26	40
Remboursement de capital et rachats	(8)	—	(8)	(14)	(46)	(60)
Incidence des variations du fonds de roulement et du calendrier ²	—	2	2	1	27	28
Produits financiers	4	25	29	1	7	8

1) Inclut la retenue d'impôt.

2) Le montant en 2020 pour le secteur Gaz en Australie comprend le solde déficitaire lié aux actions privilégiées qui reflètent les flux de trésorerie australiens, tel qu'il est mentionné ci-après.

Le 24 janvier 2020, TEA a remboursé un montant en principal de 45 millions de dollars australiens sur le prêt à terme amortissable dû à une autre filiale de TransAlta. Ainsi, conformément aux modalités relatives aux actions privilégiées qui reflètent ce prêt à terme amortissable, la clause de rachat a été déclenchée et a entraîné le rachat d'actions privilégiées reflétant un montant de 45 millions de dollars australiens, montant qui a été versé à la société en dollars canadiens à des cours au comptant. Le rachat a eu pour effet de créer un solde déficitaire lié aux actions privilégiées qui reflètent les flux de trésorerie australiens et de réduire ainsi la capacité pour TEA de déclarer et de verser des dividendes sur les actions privilégiées qui reflètent les flux de trésorerie australiens aux premier, deuxième et troisième trimestres de 2020. Ce déficit a été comblé au quatrième trimestre de 2020.

Principales informations trimestrielles

	T2 2020	T3 2020	T4 2020	T1 2021
Produits des activités ordinaires	103	95	128	126
Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	30	6	53	52
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	71	65	49	103
Fonds provenant des activités d'exploitation ajustés ¹	90	76	94	93
Liquidités disponibles à des fins de distribution ¹	67	73	72	90
Résultat net par action attribuable aux porteurs d'actions ordinaires, de base et dilué	0,11	0,02	0,20	0,19
Liquidités disponibles à des fins de distribution par action ¹	0,25	0,27	0,27	0,34

	T2 2019	T3 2019	T4 2019	T1 2020
Produits des activités ordinaires	111	89	119	110
Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	31	24	48	3
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	52	75	73	82
Fonds provenant des activités d'exploitation ajustés ¹	80	69	100	94
Liquidités disponibles à des fins de distribution ¹	57	67	77	91
Résultat net par action attribuable aux porteurs d'actions ordinaires, de base et dilué	0,12	0,09	0,18	0,01
Liquidités disponibles à des fins de distribution par action ¹	0,22	0,25	0,29	0,34

1) Se reporter à la rubrique «Mesures non conformes aux IFRS» du présent rapport de gestion pour obtenir plus de précisions.

Nos activités fluctuent en fonction des variations saisonnières, les premier et quatrième trimestres comptant les volumes d'énergie éolienne les plus importants et les deuxième et troisième trimestres comptant les volumes d'énergie hydroélectrique les plus importants. Comme l'énergie éolienne constitue la majeure partie de notre portefeuille d'énergie renouvelable, des produits et des résultats plus élevés sont attendus aux premier et quatrième trimestres. Le résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires tient compte de diverses incidences liées à nos placements dans des participations financières au moyen des instruments financiers comme suit :

- Les dividendes ou le remboursement de capital peuvent varier chaque trimestre en fonction des résultats avant impôts tirés de nos placements dans une participation financière (en actions privilégiées qui reflètent les flux de trésorerie australiens et en actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions des centrales éoliennes et solaires aux États-Unis).
- Les résultats intermédiaires au titre de la variation de la juste valeur des actifs financiers varieront en fonction des variations des hypothèses relatives aux flux de trésorerie, des taux d'actualisation et des taux de change prévus.
- La fluctuation du dollar canadien par rapport au dollar américain entraîne des profits et des pertes de change sur les placements et les billets à ordre libellés en dollars américains. Des profits de change ont été comptabilisés aux premier et troisième trimestres de 2020, au deuxième trimestre de 2020 et au premier trimestre de 2021, et des pertes de change ont été comptabilisées aux premier et troisième trimestres de 2020 et aux deuxième et quatrième trimestres de 2019.

Instruments financiers

Se reporter à la note 12 de nos plus récents états financiers consolidés annuels et à la note 7 de nos états financiers consolidés résumés intermédiaires pour la période de trois mois close le 31 mars 2021 pour plus de précisions sur les instruments financiers.

Notre profil de gestion du risque et nos politiques à cet égard ont peu changé depuis le 31 décembre 2020.

Au 31 mars 2021, les instruments financiers de niveau II étaient composés d'actifs financiers dont la valeur comptable s'élevait à 3 millions de dollars et ayant trait aux actifs nets de gestion du risque (passifs nets de gestion du risque de 2 millions de dollars au 31 décembre 2020). Dans le cadre de l'acquisition du projet de parc éolien Windrise, la société a comptabilisé un actif de gestion du risque d'un montant notionnel de 75 millions de dollars afin de couvrir les risques de taux d'intérêt liés aux émissions prévues de titres d'emprunt entre la fin de 2021 et le début de 2022 relativement au projet de parc éolien Windrise. La couverture a été désignée comme une couverture de flux de trésorerie.

Au 31 mars 2021, les instruments financiers de niveau III étaient composés d'actifs financiers dont la valeur comptable s'élevait à 974 millions de dollars (1 087 millions de dollars au 31 décembre 2020). Le placement en actions privilégiées qui reflètent les flux de trésorerie australiens a diminué de 94 millions de dollars, ce qui tient compte des hypothèses liées au renouvellement de contrats, des incidences du change et d'une augmentation des taux d'actualisation, le tout en partie contrebalancé par un ajustement des flux de trésorerie associé au CAÉ prolongé avec BHP Billiton Nickel West Pty Ltd. Le placement en actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions des centrales éoliennes et solaires aux États-Unis a diminué de 19 millions de dollars, ce qui s'explique par un remboursement de capital de 8 millions de dollars et un montant de 11 millions de dollars principalement lié à une augmentation des taux d'actualisation au cours du trimestre.

Se reporter aux notes 3, 5 et 7 des états financiers consolidés résumés intermédiaires pour la période de trois mois close le 31 mars 2021 pour en savoir plus sur ces placements et ces évaluations de la juste valeur.

Autres résultats consolidés

Autres éléments du résultat global

Les autres éléments du résultat global comprennent les variations de la juste valeur des placements dans les filiales de TransAlta liés aux actions privilégiées qui reflètent les flux de trésorerie australiens et aux actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions des centrales éoliennes et solaires aux États-Unis. Ces profits et pertes sont exclus du compte de résultat consolidé.

Pour calculer la juste valeur de ces placements, nous utilisons des méthodes d'actualisation des flux de trésorerie fondées sur les flux de trésorerie futurs sous-jacents des activités connexes, faisons des estimations et formulons des hypothèses qui peuvent changer d'une période à l'autre et qui ont souvent une incidence sur l'estimation de la juste valeur. Les fluctuations de la juste valeur d'une période à l'autre sont généralement attribuables aux variations des hypothèses relatives aux flux de trésorerie prospectifs, des taux d'actualisation et des taux de change.

Au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2021, nous avons comptabilisé une diminution de 105 millions de dollars au titre de la juste valeur dans les autres éléments du résultat global (augmentation de 45 millions de dollars au 31 mars 2020). La diminution est surtout attribuable aux modifications des hypothèses relatives aux flux de trésorerie et à une augmentation du taux d'actualisation des actions privilégiées qui reflètent les flux de trésorerie australiens et des actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions des centrales éoliennes et solaires aux États-Unis.

Se reporter à la note 5 des états financiers consolidés résumés intermédiaires pour plus de précisions sur les placements dont les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

Dépenses d'investissement de maintien

Les montants des dépenses d'investissement de maintien au titre des actifs que nous détenons directement, de même qu'au titre des centrales dans lesquelles nous détenons des participations financières, sont présentés ci-après :

Trois mois clos les 31 mars

	Énergie éolienne - Canada	Énergie hydro- électrique - Canada	Énergie éolienne et solaire - États-Unis	Gaz - Canada	Gaz - Australie	Total
Total des dépenses d'investissement de maintien de 2021	1	—	—	—	—	1
Total des dépenses d'investissement de maintien de 2020	2	—	1	—	2	5

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2021, les dépenses d'investissement de maintien ont diminué de 4 millions de dollars par rapport à celles de la période correspondante de 2020, en raison surtout de la baisse du nombre de travaux d'entretien planifiés dans nos centrales du secteur Gaz en Australie.

Opérations et soldes avec les parties liées

Opérations avec les parties liées

Les montants comptabilisés à l'égard des opérations avec TransAlta ou des filiales de TransAlta, à l'exception des montants mentionnés à la rubrique «Événements importants et événements postérieurs à la date de clôture» du présent rapport de gestion, se présentent comme suit :

	Trois mois clos les 31 mars	
	2021	2020
Produits tirés des CAÉ de TransAlta	10	8
Produits tirés des crédits environnementaux ¹	7	—
Produits financiers tirés des placements dans des filiales de TransAlta	29	8
Produits d'intérêts tirés des billets à ordre à recevoir d'une filiale de TransAlta	—	1
Honoraires de remboursement de frais administratifs généraux ²	5	4
Achats de gaz naturel	2	1
Frais d'optimisation des actifs ³	1	1

1) La valeur des crédits environnementaux a été établie selon l'information du marché pour des instruments similaires, y compris les transactions conclues avec des tiers.

2) Les honoraires de remboursement de frais administratifs généraux sont calculés selon un montant égal à 5 % du BAIIA aux fins de comparaison du trimestre précédent.

3) Une filiale de TransAlta fournit des services de gestion et d'optimisation des actifs à la centrale de cogénération de Sarnia de la société. La centrale de cogénération de Sarnia paie des frais fixes d'environ 0,125 million de dollars par trimestre, en plus des frais variables de 1,6 % de sa marge brute.

Soldes avec les parties liées

Les soldes avec les parties liées comprennent ce qui suit :

Aux	31 mars 2021	31 déc. 2020
Créances clients et autres débiteurs	30	39
Dettes fournisseurs et charges à payer	16	11
Dividendes à verser	38	38
Placements dans des filiales de TransAlta	974	1 087
Billets à ordre de Big Level et d'Antrim	18	18
Créances au titre des contrats de location-financement	7	7
Emprunt à vue de TEA	193	195
Lettres de crédit émises par TransAlta au nom de la société ^{1,2}	10	—
Garanties offertes par TransAlta au nom de la société ^{1,2}	375	207
Frais de gestion payés d'avance à long terme	2	2
Garantie d'indemnisation offerte par la société à TransAlta ²	532	540

1) Incluent des lettres de crédit et des contrats de garantie liés à l'acquisition du projet de parc éolien Windrise. Se reporter à la rubrique «Événements importants et événements postérieurs à la date de clôture» du présent rapport de gestion.

2) Non comptabilisées comme un passif financier dans les états de la situation financière consolidés.

Tous ces soldes sont liés à TransAlta ou à ses filiales.

I. Lettres de crédit

TransAlta a émis des lettres de crédit au nom de la société. Tous les montants à payer par la société au titre des obligations en vertu des contrats auxquels les lettres de crédit se rapportent figurent dans les états de la situation financière consolidés. Toutes les lettres de crédit arrivent à échéance à moins de un an et seront renouvelées, au besoin, dans le cours normal des affaires. Aucun montant n'a été exercé par des tiers en vertu de ces arrangements.

II. Garanties

Dans le cadre de l'acquisition du projet de parc éolien Windrise, TransAlta a offert une garantie des coûts de construction par laquelle, à l'achèvement du projet de parc éolien Windrise, si les coûts de construction excèdent le montant de la garantie, TransAlta remboursera à la société jusqu'à 6 millions de dollars, tandis que si les coûts de construction sont en deçà des coûts garantis, la société remboursera à TransAlta jusqu'à 6 millions de dollars. Au 31 mars 2021, aucun montant n'avait été comptabilisé à cet égard étant donné que la probabilité de réalisation de l'une ou l'autre de ces éventualités était encore indéterminée.

Situation de trésorerie et sources de financement

Le risque de liquidité découle de notre capacité à combler nos besoins généraux de financement, à mener des activités de couverture, et à gérer les actifs, les passifs et la structure du capital de la société. Nous gérons le risque de liquidité en maintenant suffisamment de ressources financières liquides pour financer les obligations lorsqu'elles deviennent exigibles, et ce, de la façon la plus rentable qui soit.

Les principales sources de liquidités comprennent les fonds provenant des activités d'exploitation, les marchés financiers et le financement tiré de notre facilité de crédit existante. La société ne prévoit pas de problèmes importants dans le traitement des emprunts jusqu'en 2023 et au-delà selon des modalités satisfaisantes.

Situation financière

Le tableau suivant présente les variations importantes aux soldes de compte tirés des états de la situation financière consolidés intermédiaires non audités du 31 décembre 2020 au 31 mars 2021 :

(non audité, en millions de dollars)	31 mars 2021	31 déc. 2020	Augmentation (diminution)	Principaux facteurs expliquant la variation
Trésorerie et équivalents de trésorerie	407	582	(175)	Calendrier des encaissements et des décaissements et acquisition du projet de parc éolien Windrise – Se reporter aux rubriques «Flux de trésorerie» et «Événements importants et événements postérieurs à la date de clôture» du présent rapport de gestion pour plus de renseignements.
Actifs (passifs) nets de gestion du risque (partie courante et à long terme)	3	(2)	5	Incluent un dérivé sur taux d'intérêt afin de couvrir les risques de taux d'intérêt liés aux émissions prévues de titres d'emprunt relativement au projet de parc éolien Windrise. Se reporter à la rubrique «Instruments financiers» du présent rapport de gestion.
Immobilisations corporelles nettes	1 822	1 617	205	Augmentation attribuable à l'acquisition du projet de parc éolien Windrise et aux ajouts, en partie contrebalancée par l'amortissement.
Placements dans des filiales de TransAlta (y compris la partie courante)	974	1 087	(113)	Diminution attribuable à la baisse de la juste valeur des actions privilégiées qui reflètent les flux de trésorerie australiens et à la baisse de la juste valeur des actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions des centrales éoliennes et solaires aux États-Unis et au remboursement de capital sur celles-ci.
Dettes fournisseurs et charges à payer	84	50	34	Calendrier des paiements et charges à payer
Passifs d'impôt différé	296	290	6	Diminution des reports en avant de pertes fiscales
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	2 143	2 255	(112)	Diminution attribuable aux dividendes sur actions ordinaires et aux autres éléments du résultat global découlant des variations défavorables de la juste valeur, en partie contrebalancés par le résultat net.

Flux de trésorerie

Le tableau suivant présente les variations importantes dans les tableaux des flux de trésorerie consolidés :

	Trois mois clos les 31 mars		
	2021	2020	Augmentation (diminution)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	582	63	519
Flux de trésorerie liés aux :			
Activités d'exploitation	103	82	21
Activités d'investissement	(211)	55	(266)
Activités de financement	(67)	(160)	93
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	407	40	367

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour la période de trois mois close le 31 mars 2021 ont augmenté de 21 millions de dollars par rapport à ceux de la période correspondante de 2020, en raison essentiellement de la hausse des produits financiers tirés des placements dans des filiales de TransAlta et de la comptabilisation des crédits environnementaux reçus au premier trimestre de 2021, le tout en partie contrebalancé par le règlement des provisions relatives à la procédure visant les pertes de réseau.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement pour la période de trois mois close le 31 mars 2021 ont diminué de 266 millions de dollars comparativement à ceux de la période correspondante de 2020, principalement du fait de l'acquisition du projet de parc éolien Windrise et des coûts de construction connexes (se reporter à la rubrique «Événements importants et événements postérieurs à la date de clôture» du présent rapport de gestion).

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement pour la période de trois mois close le 31 mars 2021 ont augmenté de 93 millions de dollars comparativement à ceux de la période correspondante de 2020, surtout du fait qu'aucun emprunt ou remboursement n'a été effectué sur la facilité de crédit.

Dette et obligations locatives

	Au 31 mars 2021				
	Limite maximale des facilités	Utilisés		Capacité disponible	Date d'échéance
		Lettres de crédit en cours ¹	Emprunts		
Facilité de crédit consentie	700	95	–	605	2025

1) Des lettres de crédit de 95 millions de dollars ont été émises de facilités d'emprunt à vue non consenties; ces obligations sont soutenues et réduisent la capacité disponible sur la facilité de crédit consortiale.

Le 30 mars 2021, l'échéance de la facilité de crédit a été prorogée jusqu'au 30 juin 2025. Au 31 mars 2021, aucun emprunt n'avait été effectué sur la facilité de crédit.

Nous sommes assujettis aux clauses restrictives positives et négatives habituelles liées à la dette et nous les respectons toutes.

Capital social

Au 31 mars 2021, nous avons environ 266,9 millions d'actions ordinaires émises et en circulation (266,9 millions au 31 décembre 2020). Au quatrième trimestre de 2020, la société a suspendu jusqu'à nouvel ordre son régime de réinvestissement des dividendes à l'égard des dividendes futurs et déclarés.

Au 11 mai 2021, nous avons environ 266,9 millions d'actions ordinaires émises et en circulation.

Litiges, réclamations et éventualités

Pour plus de détails sur les éventualités importantes en cours, se reporter à la rubrique «Situation de trésorerie et sources de financement» de notre rapport de gestion annuel de 2020. Aucune de ces éventualités, individuellement ou dans leur ensemble, ne devrait se traduire par une obligation ayant une incidence défavorable importante sur la société. À l'exception des éléments présentés ci-dessous, aucune modification importante n'a été apportée au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2021.

I. Procédure visant une règle relative aux pertes de réseau

La société prend part à une procédure visant une règle relative aux pertes de réseau devant l'Alberta Utilities Commission («AUC»). L'AUC a demandé à l'Alberta Electric System Operator («AESO») de recalculer les facteurs relatifs aux quantités perdues de toutes les centrales de production en Alberta pour la période allant de 2006 à 2016. L'AUC a approuvé un processus de règlement de factures qui a été divisé en trois périodes (de 2006 à 2009, de 2010 à 2013 et de 2014 à 2016). Les deux premières factures représentant un montant cumulatif de 7 millions de dollars ont été reçues en 2020 et ont été réglées. La dernière facture a été reçue au premier trimestre de 2021 pour un recouvrement prévu de 0,1 million de dollars.

II. Litige avec FMG

Le placement de la société dans les actifs australiens est effectué au moyen d'une participation financière qui donne droit à des produits financiers après impôts fondés sur le BAIIA des installations sous-jacentes. TransAlta poursuit FMG pour obtenir le paiement des montants facturés et impayés aux termes du CAÉ de la centrale de South Hedland et demande au tribunal de déclarer que le CAÉ est valide et exécutoire. Pour sa part, FMG demande au tribunal de déclarer que le CAÉ a été résilié légalement. Le procès était prévu le 3 mai 2021, mais le 2 mai 2021, la société a conclu un règlement conditionnel avec FMG. Le procès a été reporté jusqu'à la satisfaction des conditions de règlement. La société comptabilise les produits financiers lorsqu'ils sont déclarés sur ses placements dans les actifs australiens, compte tenu des incidences de tout profit éventuel une fois comptabilisé par TransAlta.

Méthodes et estimations comptables critiques

La préparation des états financiers consolidés résumés intermédiaires exige de la direction qu'elle exerce son jugement, fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés des actifs, des passifs, des produits et des charges, et les informations à fournir sur les actifs et les passifs éventuels de la période. Ces estimations sont assujetties à une part d'incertitude.

La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19 sont inconnues pour le moment. Les estimations de la mesure dans laquelle la pandémie de COVID-19 pourrait influencer, directement ou indirectement, les activités, les résultats financiers et la situation financière de la société dans les périodes futures sont également assujetties à une importante part d'incertitude. Pour une description des risques supplémentaires identifiés par suite de la pandémie, se reporter à la rubrique «Gestion du risque» de notre rapport annuel 2020.

Les résultats réels pourraient différer de ces estimations en raison de facteurs comme les variations des taux d'intérêt, des taux de change, des taux d'inflation et des prix des produits de base, les changements dans la conjoncture économique, et les modifications apportées aux lois et aux règlements.

Influence notable en vertu des actions privilégiées reflet

En vertu de ses placements en actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions des centrales éoliennes et solaires aux États-Unis, la société détient 3,3 % des droits de vote individuels d'une filiale de TransAlta (13 % sur une base cumulative). Dans le cas où aucun dividende sur ces actions n'a été versé dans les six mois suivant la date à laquelle la formule de versement aurait fixé le paiement, et pendant la période au cours de laquelle ces montants demeurent impayés, la société aura le droit à elle seule de nommer 12 % des administrateurs de cette filiale (48 % sur une base cumulative). À la clôture de l'acquisition des participations financières dans le parc éolien Skookumchuck et la centrale de cogénération Ada le 1^{er} avril 2021, les droits de vote cumulatifs seront de 20 % et la société aura le droit de nommer 72 % des administrateurs sur une base cumulative en cas de dividendes non versés, tel qu'il est susmentionné.

La société a déterminé qu'elle n'exerce pas une influence notable sur les filiales de TransAlta compte tenu du bloc d'actions avec droit de vote que détient TransAlta. En conséquence, il a été établi que ces placements constituaient des actifs financiers.

Dividendes considérés comme un revenu ou comme un remboursement de capital

La société a dû faire preuve de jugement au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2021 relativement à l'évaluation des dividendes à titre de revenu ou de remboursement de capital, comme suit :

La société touche des dividendes au titre de ses placements en actions privilégiées qui reflètent les flux de trésorerie australiens et en actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions des centrales éoliennes et solaires aux États-Unis. Déterminer si, en substance, un dividende représente un remboursement de capital fait largement appel au jugement. La société détermine le montant des dividendes qui représente un remboursement de capital en fonction de i) l'écart, si positif, entre le prix de base des actions et leur juste valeur, à la fin de la période de présentation de l'information financière; et ii) du dividende réel déclaré sur les actions au cours de la période de présentation de l'information financière, selon le montant le moins élevé. Lorsqu'il est déterminé que le dividende représente un remboursement de capital, la valeur comptable du placement connexe est réduite. Au cours des trois premiers mois de 2021, la société a déterminé qu'une partie du dividende gagné sur les actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions des centrales éoliennes et solaires aux États-Unis constituait un remboursement de capital.

Changements aux méthodes comptables

Modifications comptables de la période considérée

Les méthodes comptables adoptées pour la préparation des états financiers consolidés résumés intermédiaires sont conformes à celles utilisées pour la préparation des états financiers consolidés annuels de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, à l'exception de l'adoption de nouvelles normes en vigueur au 1^{er} janvier 2021 et de l'adoption anticipée de normes, d'interprétations ou de modifications qui ont été publiées mais qui ne sont pas encore en vigueur.

Modifications à l'IAS 16, Immobilisations corporelles – Produit antérieur à l'utilisation prévue

Le 1^{er} janvier 2021, la société a adopté par anticipation les modifications apportées à l'IAS 16, *Immobilisations corporelles*, (les «modifications à l'IAS 16») avant leur date d'entrée en vigueur obligatoire du 1^{er} janvier 2022. La société a adopté les modifications apportées à l'IAS 16 de façon rétrospective. Aucun effet cumulatif de l'application initiale des dispositions n'est survenu. Les modifications à l'IAS 16 interdisent de déduire du coût d'une immobilisation corporelle le produit de la vente des éléments produits pendant le transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la direction. L'entité doit plutôt comptabiliser en résultat net le produit de la vente de tels éléments, ainsi que le coût de production de ceux-ci. L'adoption par anticipation des modifications n'a entraîné aucun ajustement.

IFRS 7, Instruments financiers : Informations à fournir – réforme des taux d'intérêt de référence

Il est prévu que le taux interbancaire offert à Londres («LIBOR») soit abandonné progressivement d'ici la fin 2021 en tant qu'indice de taux d'intérêt facilement utilisé par les sociétés pour les instruments financiers. En août 2020, l'IASB a publié la *Réforme des taux d'intérêt de référence – Phase 2*, qui modifie l'IFRS 9, *Instruments financiers*, l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, et l'IFRS 16, *Contrats de location*. Les modifications ont pris effet le 1^{er} janvier 2021 et ont été adoptées par la société le 1^{er} janvier 2021.

La facilité de crédit utilise comme taux de référence le LIBOR en dollars américains pour les emprunts en dollars américains et le taux offert en dollars canadiens pour les emprunts en dollars canadiens et inclut des libellés de remplacement appropriés pour ces taux de référence en cas de changement de taux de référence. Aucune incidence financière n'a découlé de l'application des modifications. Au 31 mars 2021, aucun emprunt n'avait été effectué sur la facilité de crédit. La société suit la réforme et ne s'attend pas à ce qu'elle ait une incidence importante.

B. Changements de méthodes comptables futurs

Modifications à l'IAS 1, Présentation des états financiers – méthodes comptables significatives

Le 12 février 2021, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, obligeant les entités à fournir des informations sur leurs méthodes comptables significatives plutôt que sur leurs principales méthodes comptables. Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023, mais la société prévoit les adopter par anticipation pour les états financiers annuels de 2021.

Risques et incertitudes

Nos activités nous exposent à divers risques et incertitudes, y compris, mais sans s'y limiter, les modifications de réglementation, les facteurs liés à un marché en constante évolution et la volatilité des marchés des produits de base. Se reporter aux rubriques «Gestion du risque» et «Contexte d'affaires» de notre rapport annuel 2020 ainsi qu'à la notice annuelle déposée électroniquement à l'adresse www.sedar.com. Notre profil de gestion du risque et nos politiques à cet égard ont peu changé depuis le 31 décembre 2020. Les facteurs ci-après peuvent contribuer à ces risques et incertitudes :

Pandémie mondiale de COVID-19

Au cours du trimestre, TransAlta, au nom de la société, a maintenu un certain nombre de mesures d'atténuation du risque mises en place en 2020 en réponse à la pandémie de COVID-19 afin d'assurer la sécurité de son personnel et de veiller à ce que ses installations demeurent entièrement opérationnelles et en mesure de répondre aux besoins de ses clients.

De façon générale, nous restons au fait de la situation et des conseils des responsables de la santé publique afin de nous adapter aux nouvelles recommandations et de modifier notre réponse et notre approche, au besoin.

Réglementation et législation environnementale

Plan climatique fédéral

Le 11 décembre 2020, le gouvernement du Canada a publié son plan climatique intitulé «Un environnement sain et une économie saine» qui énonce la façon dont le gouvernement fédéral prévoit utiliser des politiques, des règlements et du financement pour réaliser sa cible de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 30 % sous les niveaux de 2005 au Canada aux termes de l'Accord de Paris. Le plan repose sur trois aspects principaux : l'augmentation des prix du carbone et des obligations relatives au carbone, l'accroissement du financement pour les technologies propres et la mise en œuvre de la Norme sur les combustibles propres. Le budget fédéral de 2021 propose des dépenses importantes pour mettre en place les éléments du plan climatique ainsi que des mesures supplémentaires, notamment du soutien pour de nouvelles installations d'énergie renouvelable et des réseaux électriques intelligents. Le 22 avril 2021, pendant un sommet sur le climat tenu par le président Biden, le premier ministre Trudeau a augmenté l'objectif de réduction des gaz à effet de serre pour le faire passer de 40 % à 45 % par rapport au niveau de 2005 d'ici 2030. Le gouvernement a indiqué qu'il consultera les provinces et les acteurs du secteur concernant de nombreuses composantes du plan, ce qui fait perdurer d'importantes incertitudes quant à la forme finale de la réglementation et des autres initiatives connexes. TransAlta, au nom de la société, continue à collaborer avec les gouvernements en vue d'atténuer les risques et de recenser les possibilités dans le cadre du nouveau plan fédéral.

Arrêt de la Cour suprême sur la constitutionnalité de la tarification fédérale sur le carbone

Dans une décision à six contre trois rendue le 25 mars 2021, la Cour a jugé que la *Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre (LTPGES)* était constitutionnelle. La Cour a conclu que la preuve démontre clairement que «l'établissement de normes nationales minimales de tarification rigoureuse des GES en vue de réduire les émissions de ces gaz présente un intérêt pour le Canada tout entier» et que la loi fédérale est «une matière cruciale pour nous permettre de répondre à une menace existentielle à la vie humaine au Canada et dans le monde entier». En conséquence, les gouvernements provinciaux devront continuer d'imposer leurs propres coûts du carbone sur les émissions de gaz à effet de serre conformément à la LTPGES ou le gouvernement fédéral imposera son système de tarification fondé sur le rendement ou sa propre taxe carbone.

L'American Jobs Plan du président Biden

Le 31 mars 2021, le président Biden a présenté l'American Jobs Plan (le «plan») axé principalement sur la lutte contre les changements climatiques. Le plan propose d'investir 2 billions de dollars au cours de la prochaine décennie afin de rebâtir l'infrastructure des transports, de rendre les infrastructures existantes et nouvelles plus résistantes aux changements climatiques, de créer des systèmes énergétiques plus propres, de soutenir le déploiement des véhicules électriques et d'assurer une croissance de l'emploi particulièrement pour les personnes à faible revenu et les communautés de couleur. Le plan doit être adopté par la Chambre et le Sénat, et les détails pourraient changer dans les prochains mois alors que le Congrès travaillera à l'élaboration de la loi habilitante. Étant donné l'étroite majorité démocrate dans les deux chambres, l'adoption n'est pas garantie.

Le Made in America Tax Plan proposé financerait les coûts associés au plan pendant 15 ans en établissant le taux d'imposition des sociétés à 28 %, en réduisant la capacité des sociétés d'éviter de payer de l'impôt aux États-Unis, et en cherchant à conclure des accords en vue d'établir un taux d'imposition minimum mondial des sociétés.

TransAlta est visée par les lignes directrices proposées dans le plan suivantes :

- un investissement de 175 milliards de dollars dans les véhicules électriques;
- un secteur de l'électricité sans émission de carbone d'ici 2035;
- la prolongation des crédits à l'investissement pour soutenir davantage le développement de projets d'énergie renouvelable;
- la Federal Grid Deployment Authority soutiendra le développement d'un nouveau réseau de 20 GW;
- un financement de 180 milliards de dollars en recherche et développement pour de nouvelles technologies énergétiques, dont des technologies de stockage;
- une prolongation du crédit d'impôt de la section 45Q afin d'accroître le captage, l'utilisation et le stockage du carbone;
- un financement de 35 milliards de dollars en recherche et développement pour des technologies de captage du carbone.

Engagement révisé du président Biden visant la réduction des émissions d'ici 2030

Le 22 avril 2021, pendant le sommet sur le climat qu'il a tenu, le président Biden s'est engagé à réduire les émissions de gaz à effet de serre aux États-Unis de 50 % à 52 % en deçà de leur niveau de 2005 d'ici 2030.

Contrôles et procédures

La direction est responsable de l'établissement et du maintien d'un processus de contrôle interne à l'égard de l'information financière («CIIF») pertinent et de contrôles et procédures de communication de l'information («CPCI»). La direction a examiné les changements résultant des mesures prises en réponse à la COVID-19 et a l'assurance raisonnable que les changements apportés aux processus n'ont pas eu, ou ne sont pas raisonnablement susceptibles d'avoir, une incidence importante sur notre CIIF ou nos CPCI.

Le CIIF est un cadre conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers consolidés ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS. La direction s'est appuyée sur le cadre intégré de contrôle interne publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission («cadre de travail de 2013») pour évaluer l'efficacité du CIIF de la société.

Les CPCI désignent les contrôles et autres procédures visant à assurer que l'information devant être communiquée dans les rapports que nous déposons ou soumettons en vertu des lois sur les valeurs mobilières est constatée, traitée, résumée et présentée dans les délais prescrits dans les lois sur les valeurs mobilières applicables. Les CPCI comprennent, sans s'y limiter, les contrôles et procédures conçus pour nous assurer que l'information que nous devons communiquer dans les rapports que nous déposons ou soumettons en vertu des lois sur les valeurs mobilières est consignée et communiquée à la direction, y compris notre chef de la direction et notre chef de la direction des finances, selon le cas, pour permettre la prise de décisions en temps opportun se rapportant à notre obligation de communication de l'information.

Ensemble, les cadres que constituent le CIIF et les CPCI fournissent un contrôle interne à l'égard de l'information financière et de la communication de l'information. En concevant et en évaluant notre CIIF et nos CPCI, la direction reconnaît que tous les contrôles et procédures, quelle qu'en soit la qualité de conception et de fonctionnement, ne peuvent que fournir une assurance raisonnable pour ce qui est d'atteindre les objectifs souhaités en matière de contrôle et, par conséquent, ne permettent pas nécessairement de prévenir ou de détecter toutes les anomalies, et la direction est tenue de faire preuve de jugement dans l'évaluation et la mise en œuvre d'éventuels contrôles et procédures. De plus, l'efficacité du CIIF est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures varie.

La direction a évalué, avec la participation de notre chef de la direction et de notre chef de la direction des finances, l'efficacité de notre CIIF et de nos CPCI à la fin de la période visée par le présent rapport. En se fondant sur l'évaluation ci-dessus, notre chef de la direction et notre chef de la direction des finances ont conclu que, en date du 31 mars 2021, fin de la période visée par le présent rapport, notre CIIF et nos CPCI étaient efficaces.

TransAlta Renewables Inc.
Comptes de résultat consolidés résumés
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

Non audité	Trois mois clos les 31 mars	
	2021	2020
Produits des activités ordinaires (note 4)	126	109
Incitatifs gouvernementaux	–	1
Total des produits des activités ordinaires	126	110
Combustible, redevances et autres coûts	28	17
Marge brute	98	93
Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration	24	23
Amortissement	34	34
Impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat	2	2
Résultats d'exploitation	38	34
Produits financiers liés aux filiales de TransAlta (note 5)	29	8
Produits d'intérêts	2	2
Charges d'intérêts	(10)	(11)
Variation de la juste valeur des actifs financiers (note 5)	–	(5)
Profit (perte) de change	2	(17)
Résultat avant impôts sur le résultat	61	11
Charge d'impôts sur le résultat (note 6)	8	7
Résultat net	53	4
Résultat net attribuable :		
Aux porteurs d'actions ordinaires	52	3
À la participation ne donnant pas le contrôle	1	1
	53	4
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période (en millions)	267	266
Résultat net par action attribuable aux porteurs d'actions ordinaires, de base et dilué	0,19	0,01

Voir les notes jointes.

TransAlta Renewables Inc.
États du résultat global consolidés résumés
(en millions de dollars canadiens)

Non audité	Trois mois clos les 31 mars	
	2021	2020
Résultat net	53	4
Autres éléments du résultat global		
Variation nette de la juste valeur des placements dans les filiales de TransAlta (note 5)	(105)	45
Total des éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net	(105)	45
Profits sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite des impôts	1	–
Total des éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat net	1	–
Autres éléments du résultat global	(104)	45
Total du résultat global	(51)	49
Total du résultat global attribuable :		
Aux porteurs d'actions ordinaires	(52)	48
À la participation ne donnant pas le contrôle	1	1
	(51)	49

Voir les notes jointes.

TransAlta Renewables Inc.
 États de la situation financière consolidés résumés
 (en millions de dollars canadiens)

Non audité	31 mars 2021	31 déc. 2020
Trésorerie et équivalents de trésorerie	407	582
Créances clients	131	134
Charges payées d'avance	4	2
Actifs de gestion du risque (note 7)	9	–
Stocks	8	7
Partie courante des autres actifs	18	18
	577	743
Immobilisations corporelles (note 8)		
Coût	3 090	2 856
Amortissement cumulé	(1 268)	(1 239)
	1 822	1 617
Créances au titre des contrats de location-financement	7	7
Actifs au titre de droits d'utilisation	28	27
Immobilisations incorporelles	100	103
Autres actifs	60	54
Placements dans des filiales de TransAlta (note 5)	974	1 087
Actifs d'impôt différé	17	18
Total de l'actif	3 585	3 656
Dettes fournisseurs et charges à payer	84	50
Impôt sur le résultat à payer	1	1
Dividendes à verser	63	63
Partie courante des autres provisions	–	1
Passifs de gestion du risque (note 7)	4	1
Emprunt à vue de TEA	193	195
Partie courante de la dette à long terme et des obligations locatives (note 9)	53	53
	398	364
Dette à long terme et obligations locatives (notes 7 et 9)	639	639
Provision pour frais de démantèlement et autres provisions	49	51
Passifs sur contrat	6	6
Produits différés	1	–
Passifs de gestion du risque (note 7)	2	1
Passifs d'impôt différé	296	290
Total du passif	1 391	1 351
Capitaux propres		
Actions ordinaires	3 059	3 059
Déficit	(807)	(796)
Cumul des autres éléments du résultat global	(109)	(8)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	2 143	2 255
Participation ne donnant pas le contrôle	51	50
Total des capitaux propres	2 194	2 305
Total du passif et des capitaux propres	3 585	3 656

Engagements et éventualités (note 11)

Voir les notes jointes.

TransAlta Renewables Inc.

États des variations des capitaux propres consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

Non audité

	Actions ordinaires	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global	Attribuables aux actionnaires	Attribuables à la participation ne donnant pas le contrôle	Total
Solde au 31 décembre 2020	3 059	(796)	(8)	2 255	50	2 305
Résultat net	—	52	—	52	1	53
Autres éléments du résultat global :						
Profits nets sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite des impôts	—	—	1	1	—	1
Variation nette de la juste valeur des placements dans les filiales de TransAlta (note 5)	—	—	(105)	(105)	—	(105)
Total du résultat global	—	52	(104)	(52)	1	(51)
Dividendes sur actions ordinaires (note 10)	—	(62)	—	(62)	—	(62)
Acquisition des actifs du projet de parc éolien Windrise (note 3)	—	(1)	3	2	—	2
Solde au 31 mars 2021	3 059	(807)	(109)	2 143	51	2 194

Non audité

	Actions ordinaires	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global	Attribuables aux actionnaires	Attribuables à la participation ne donnant pas le contrôle	Total
Solde au 31 décembre 2019	3 039	(637)	(134)	2 268	45	2 313
Résultat net	—	3	—	3	1	4
Autres éléments du résultat global :						
Variation nette de la juste valeur des placements dans les filiales de TransAlta (note 5)	—	—	45	45	—	45
Total du résultat global	—	3	45	48	1	49
Dividendes sur actions ordinaires (note 10)	—	(63)	—	(63)	—	(63)
Régime de réinvestissement des dividendes (note 10)	7	—	—	7	—	7
Solde au 31 mars 2020	3 046	(697)	(89)	2 260	46	2 306

Voir les notes jointes.

TransAlta Renewables Inc.
Tableaux des flux de trésorerie consolidés résumés
(en millions de dollars canadiens)

Non audité	Trois mois clos les 31 mars	
	2021	2020
Activités d'exploitation		
Résultat net	53	4
Amortissement	34	34
Désactualisation des provisions	1	1
Charge d'impôt différé (note 6)	7	7
Variation de la juste valeur des actifs financiers	–	5
(Profit latent) perte latente de change	(2)	14
(Profit latent) perte latente sur les activités de gestion du risque	1	(1)
Provisions	(6)	–
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant variations des éléments du fonds de roulement	88	64
Variation des soldes hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'exploitation	15	18
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	103	82
Activités d'investissement		
Ajouts d'immobilisations corporelles (note 8)	(6)	(2)
Remboursements sur les billets à ordre à recevoir de filiales de TransAlta	–	60
Produit des rachats des placements dans des filiales de TransAlta (note 5)	–	46
Placements dans des filiales de TransAlta (note 5)	–	(61)
Acquisitions (note 3)	(213)	–
Remboursement de capital sur les placements dans des filiales de TransAlta (note 5)	8	14
Variation des soldes hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'investissement	4	(2)
Autres	(4)	–
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(211)	55
Activités de financement		
Diminution nette des emprunts sur les facilités de crédit (note 9)	–	(101)
Remboursements de dette à long terme (note 9)	(3)	(3)
Dividendes versés sur actions ordinaires (note 10)	(62)	(56)
Coûts de financement	(1)	–
Variation des soldes hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités de financement	(1)	–
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(67)	(160)
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(175)	(23)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	582	63
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	407	40
Impôts sur le résultat au comptant payés	1	–
Intérêts au comptant payés	7	5

Voir les notes jointes.

Notes des états financiers consolidés résumés

Non audité

(Tous les montants des tableaux sont en millions de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.)

1. Historique et méthodes comptables

A. La société

TransAlta Renewables Inc. avec ses filiales (collectivement «TransAlta Renewables» ou la «société») détient et exploite 13 centrales hydroélectriques, 20 parcs éoliens, une centrale éolienne de stockage à batteries et une centrale au gaz, d'une capacité de production brute totalisant 2 565 mégawatts («MW»), et détient des participations financières dans le parc éolien du Wyoming de 144 MW, le parc éolien Lakeswind («Lakeswind») de 50 MW, les centrales d'énergie solaire Mass Solar («Mass Solar») de 21 MW, les parcs éoliens aux États-Unis Big Level de 90 MW («Big Level») et Antrim de 29 MW («Antrim») (collectivement les «actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions des centrales éoliennes et solaires aux États-Unis») et dans les actifs de production australiens alimentés au gaz de 450 MW, y compris dans un gazoduc de 270 kilomètres (les «actions privilégiées qui reflètent les flux de trésorerie australiens»), de TransAlta Corporation («TransAlta»). Le siège social de la société est situé à Calgary, en Alberta.

L'acquisition du projet de parc éolien Windrise de 207 MW auprès de TransAlta a été clôturée le 26 février 2021 et le parc éolien devrait être mis en service au deuxième semestre de 2021. L'acquisition de la participation financière de 100 % dans la centrale de cogénération Ada de 29 MW et de la participation financière de 49 % dans le parc éolien Skookumchuck de 137 MW a été clôturée le 1^{er} avril 2021.

B. Base d'établissement

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été dressés par la direction conformément à la norme comptable internationale IAS 34, *Information financière intermédiaire* («IAS 34»), en utilisant les mêmes méthodes comptables que celles utilisées dans les plus récents états financiers consolidés annuels de la société, à l'exception de ce qui est présenté à la note 2 A). Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ne comprennent pas toutes les informations incluses dans les états financiers consolidés annuels de la société. Par conséquent, ces états financiers consolidés résumés doivent être lus avec les plus récents états financiers consolidés annuels de la société disponibles sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires comprennent les comptes de la société et des filiales sur lesquelles elle exerce un contrôle.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été préparés sur la base du coût historique, sauf pour certains instruments financiers qui sont présentés à la juste valeur.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation de la société.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires reflètent tous les ajustements qui consistent en des ajustements et charges récurrents réguliers et qui sont, de l'avis de la direction, nécessaires pour une présentation fidèle des résultats. Les résultats de la société sont en partie à caractère saisonnier en raison de la nature même de l'électricité, qui est généralement consommée à mesure qu'elle est produite, et de la nature des ressources éoliennes et hydriques au fil de l'eau, qui fluctuent en fonction des saisons et des variations météorologiques annuelles. Habituellement, les centrales hydroélectriques au fil de l'eau produisent la majorité de leur électricité et génèrent la plupart de leurs produits durant les mois de printemps et d'été alors que la fonte des neiges alimente les bassins hydrographiques et les rivières. Inversement, les vents sont plus forts généralement durant les mois froids et plus faibles au cours des mois chauds d'été.

L'autorisation de publication de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires a été reçue du comité d'audit et de nomination pour le compte du conseil d'administration (le «conseil») le 11 mai 2021.

C. Utilisation d'estimations et de jugements importants

La préparation des états financiers consolidés résumés intermédiaires selon l'IAS 34 exige de la direction qu'elle exerce son jugement, fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés des actifs, des passifs, des produits et des charges, et sur les informations à fournir sur les actifs et les passifs éventuels. Ces estimations sont assujetties à une part d'incertitude. Se reporter à la note 2 Q) des états financiers consolidés annuels

les plus récents de la société pour une analyse plus détaillée des principaux jugements comptables et des principales sources d'incertitude qui ont une incidence sur les estimations.

Les résultats réels pourraient différer de ces estimations en raison de facteurs comme les variations des taux d'intérêt, des taux de change, des taux d'inflation et des prix des produits de base, les changements dans la conjoncture économique, et les modifications apportées aux lois et aux règlements.

La société a dû faire preuve de jugement au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2021, comme suit :

I. Influence notable en vertu des actions privilégiées reflet

En vertu de ses placements en actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions des centrales éoliennes et solaires aux États-Unis, la société détient 3,3 % des droits de vote individuels d'une filiale de TransAlta (13 % sur une base cumulative). Dans le cas où aucun dividende sur ces actions privilégiées n'a été versé dans les six mois suivant la date à laquelle la formule de versement aurait fixé le paiement, et pendant la période au cours de laquelle ces montants demeurent impayés, la société aura le droit à elle seule de nommer 12 % des administrateurs de cette filiale (48 % sur une base cumulative). À la clôture de l'acquisition des participations financières dans le parc éolien Skookumchuck et la centrale de cogénération Ada le 1^{er} avril 2021, les droits de vote cumulatifs seront de 20 % et la société aura le droit de nommer 72 % des administrateurs sur une base cumulative en cas de dividendes non versés, tel qu'il est susmentionné.

La société a déterminé qu'elle n'exerce pas une influence notable sur les filiales de TransAlta compte tenu du bloc d'actions avec droit de vote que détient TransAlta. En conséquence, il a été établi que ces placements constituaient des actifs financiers.

II. Dividendes considérés comme un revenu ou comme un remboursement de capital

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2021, la société a déterminé qu'une partie des dividendes sur les actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions des centrales éoliennes et solaires aux États-Unis constituait un remboursement de capital.

III. COVID-19

L'épidémie du nouveau coronavirus (la «COVID-19») a amené les gouvernements à l'échelle mondiale à adopter des mesures d'urgence visant à freiner la propagation du virus. Ces mesures, notamment les interdictions de voyage, les périodes de quarantaine volontaire, l'auto-isollement, la distanciation physique et sociale et la fermeture des entreprises considérées comme non essentielles, ont fortement perturbé les entreprises à l'échelle mondiale, ce qui s'est traduit par un contexte économique incertain et complexe. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19 sont inconnues pour le moment. Les estimations de la mesure dans laquelle la pandémie de COVID-19 pourrait influencer, directement ou indirectement, les activités, les résultats financiers et la situation financière de la société dans les périodes futures sont également assujetties à une importante part d'incertitude. Pour une description des risques supplémentaires liés à la pandémie, se reporter à la note 12 des états financiers annuels de 2020.

2. Principales méthodes comptables

A. Changements de méthodes comptables au cours de la période considérée

Les méthodes comptables adoptées pour la préparation des états financiers consolidés résumés intermédiaires sont conformes à celles utilisées pour la préparation des états financiers consolidés annuels de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, à l'exception de l'adoption de nouvelles normes en vigueur au 1^{er} janvier 2021 et de l'adoption anticipée de normes, d'interprétations ou de modifications qui ont été publiées mais qui ne sont pas encore en vigueur.

Modifications à l'IAS 16, Immobilisations corporelles – Produit antérieur à l'utilisation prévue

Le 1^{er} janvier 2021, la société a adopté par anticipation les modifications apportées à l'IAS 16, *Immobilisations corporelles*, (les «modifications à l'IAS 16») avant leur date d'entrée en vigueur obligatoire du 1^{er} janvier 2022. La société a adopté les modifications à l'IAS 16 de façon rétrospective. Aucun effet cumulatif de l'application initiale des dispositions n'est survenu. Les modifications à l'IAS 16 interdisent de déduire du coût d'une immobilisation corporelle le produit de la vente des éléments produits pendant le transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la direction. L'entité doit plutôt comptabiliser en résultat net le produit de la vente de tels éléments, ainsi que le coût de production de ceux-ci. L'adoption par anticipation des modifications n'a entraîné aucun ajustement.

IFRS 7, Instruments financiers : Informations à fournir – réforme des taux d'intérêt de référence

Il est prévu que le taux interbancaire offert à Londres («LIBOR») soit abandonné progressivement d'ici la fin 2021 en tant qu'indice de taux d'intérêt facilement utilisé par les sociétés pour les instruments financiers. En août 2020, l'IASB a publié la *Réforme des taux d'intérêt de référence – Phase 2*, qui modifie l'IFRS 9, *Instruments financiers*, l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, et l'IFRS 16, *Contrats de location*. Les modifications ont pris effet le 1^{er} janvier 2021 et ont été adoptées par la société le 1^{er} janvier 2021.

La facilité de crédit utilise comme taux de référence le LIBOR en dollars américains pour les emprunts en dollars américains et le taux offert en dollars canadiens pour les emprunts en dollars canadiens et inclut des libellés de remplacement appropriés pour ces taux de référence en cas de changement de taux de référence. Aucune incidence financière n'a découlé de l'application des modifications. Au 31 mars 2021, aucun emprunt n'avait été effectué sur la facilité de crédit. La société suit la réforme et ne s'attend pas à ce qu'elle ait une incidence importante.

B. Changements de méthodes comptables futurs

Modifications à l'IAS 1, Présentation des états financiers – méthodes comptables significatives

Le 12 février 2021, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, obligeant les entités à fournir des informations sur leurs méthodes comptables significatives plutôt que sur leurs principales méthodes comptables. Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023, mais la société prévoit les adopter par anticipation pour les états financiers annuels de 2021.

C. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation de la période considérée. Ces reclassements n'ont eu aucune incidence sur le résultat net présenté antérieurement.

3. Événements importants et événements postérieurs à la date de clôture

Acquisition de participations financières dans le parc éolien Skookumchuck et la centrale de cogénération Ada

Le 1^{er} avril 2021, la société, par l'entremise d'une filiale de TransAlta, a clôturé l'acquisition d'une participation financière de 100 % dans la centrale de cogénération Ada de 29 MW et d'une participation financière de 49 % dans le parc éolien Skookumchuck de 137 MW. Les deux installations sont entièrement opérationnelles. La centrale de cogénération Ada est visée par un contrat d'achat d'électricité («CAÉ») jusqu'en 2026. Le parc éolien Skookumchuck est visé par un CAÉ jusqu'en 2040 conclu avec une contrepartie de qualité. La société a acquis les participations financières dans la centrale de cogénération Ada et le parc éolien Skookumchuck en faisant l'acquisition d'un placement de 43 millions de dollars et de 103 millions de dollars en actions privilégiées reflétant une filiale de TransAlta. L'avantage économique de chaque transaction a pris effet le 1^{er} janvier 2021. Les distributions et les remboursements de capital pour la période de janvier à mars 2021 seront comptabilisés au deuxième trimestre de 2021.

Acquisition du projet de parc éolien Windrise

La société a acquis une participation directe de 100 % dans le projet de parc éolien Windrise de 207 MW, situé en Alberta, pour 213 millions de dollars. L'acquisition du projet de parc éolien Windrise a été clôturée le 26 février 2021 et est comptabilisée comme un regroupement d'entreprises sous contrôle commun. La société a appliqué la méthode de la fusion d'intérêts communs pour comptabiliser l'acquisition du projet de parc éolien Windrise, conformément à ses méthodes comptables préétablies. Les actifs et les passifs du projet de parc éolien Windrise acquis ont été enregistrés à la valeur comptable précédemment comptabilisée par TransAlta le 26 février 2021 plutôt qu'à leur juste valeur, y compris des immobilisations corporelles de 233 millions de dollars, des passifs au titre du fonds de roulement net de 21 millions de dollars et des actifs nets de gestion du risque de 3 millions de dollars. Par conséquent, la société a porté en réduction des capitaux propres un montant de 2 millions de dollars correspondant à la différence entre le produit et la valeur comptable des actifs du projet de parc éolien Windrise.

Les résultats d'exploitation du projet de parc éolien Windrise ont été comptabilisés dans les comptes de résultat consolidés résumés de la société de façon prospective à compter de la date d'acquisition, le 26 février 2021, et les états financiers comparatifs des périodes précédentes n'ont pas été retraités. Le projet de parc éolien Windrise devrait entrer en service au deuxième semestre de 2021.

Pandémie mondiale

Toutes les installations de la société, y compris celles qui sont détenues au moyen de participations financières dans TransAlta, demeurent entièrement opérationnelles et en mesure de répondre aux besoins de ses clients. La société poursuit ses activités et continue de servir l'ensemble de ses clients et de ses contreparties conformément aux modalités de leurs contrats. La société n'a pas subi d'interruption quant aux exigences de service. La fourniture d'électricité et de vapeur demeure une exigence de service primordiale pour tous ses clients et a été considérée comme un service essentiel dans ses territoires.

4. Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

Ventilation des produits des activités ordinaires

La quasi-totalité des produits des activités ordinaires de la société sont tirés de la vente d'électricité, de capacité et de crédits environnementaux que la société répartit dans les groupes suivants afin de déterminer dans quelle mesure les facteurs économiques influent sur la comptabilisation des produits des activités ordinaires.

Trois mois clos le 31 mars 2021	Énergie éolienne – Canada	Énergie hydro-électrique – Canada	Gaz – Canada	Total
Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients ¹	70	3	50	123
Autres produits des activités ordinaires ²	–	–	3	3
Produits des activités ordinaires	70	3	53	126
Moment de la comptabilisation des produits des activités ordinaires :				
À un moment précis	9	–	–	9
Au fil du temps	61	3	50	114
Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	70	3	50	123

Trois mois clos le 31 mars 2020	Énergie éolienne – Canada	Énergie hydro-électrique – Canada	Gaz – Canada ³	Total
Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients ¹	66	3	36	105
Autres produits des activités ordinaires ²	1	–	3	4
Produits des activités ordinaires	67	3	39	109
Moment de la comptabilisation des produits des activités ordinaires :				
À un moment précis	2	–	–	2
Au fil du temps	64	3	36	103
Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	66	3	36	105

1) Les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients comprennent les produits des activités ordinaires tirés de la vente de crédits environnementaux de 9 millions de dollars dans le secteur Énergie éolienne au Canada (2 millions de dollars en 2020).

2) Incluent les produits tirés des activités de détail et de diverses autres sources.

3) Au cours du troisième trimestre de 2020, les produits tirés des activités de détail de ce secteur ont été reclassés du poste Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients au poste Autres produits des activités ordinaires et les chiffres des périodes antérieures ont été ajustés.

Crédits environnementaux

Le nouveau règlement intitulé *Technology Innovation and Emissions Reduction* («TIER») a remplacé le règlement intitulé *Carbon Competitiveness Incentive Regulation* («CCIR») dans la province d'Alberta le 1^{er} janvier 2020. En vertu du TIER, les projets d'énergie éolienne continueront à générer des crédits carbone compensatoires d'émissions et des crédits de rendement en matière d'émissions («CRE»), comme c'était le cas dans le cadre du CCIR. Au 31 mars 2021, le total des

produits des activités ordinaires incluait un montant de 7 millions de dollars lié à la vente de 265 352 crédits carbone compensatoires et CRE de l'Alberta à TransAlta (néant en 2020).

Au 31 mars 2021, la société détenait 313 851 crédits d'émission (494 993 au 31 décembre 2020) qui devraient être sérialisés et monétisés dans le cadre de ventes à TransAlta et à d'autres sociétés aux prix du marché.

5. Produits financiers liés aux filiales de TransAlta

Les produits financiers liés aux filiales de TransAlta englobent les produits tirés des différentes participations qui, dans leur ensemble et au fil du temps, fournissent indirectement à la société des flux de trésorerie qui reflètent les flux de trésorerie des filiales, y compris TEA, le parc éolien du Wyoming, les parcs éoliens Lakeswind, Big Level et Antrim et les centrales d'énergie solaire Mass Solar.

	Trois mois clos les 31 mars	
	2021	2020
Revenu de dividendes tiré du placement en actions privilégiées de TEA ¹	—	1
Produits d'honoraires tirés des garanties indirectes au titre des obligations de TEA	3	3
Revenu de dividendes tiré du placement en actions privilégiées qui reflètent les flux de trésorerie australiens	22	—
Revenu de dividendes tiré du placement en actions privilégiées qui reflètent le prêt à terme amortissable ¹	—	3
Produits financiers liés à TEA	25	7
Revenu de dividendes tiré du placement en actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions des centrales éoliennes et solaires aux États-Unis	4	1
Total des produits financiers	29	8

1) Les actions privilégiées de TEA et les actions privilégiées qui reflètent le prêt à terme amortissable ont été rachetées le 23 octobre 2020.

Le résumé des placements dans des filiales de TransAlta est comme suit :

Aux	31 mars 2021	31 déc. 2020
Placement en actions privilégiées qui reflètent les flux de trésorerie australiens	677	771
Placement en actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions de Big Level et d'Antrim	128	139
Placement en actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions de Mass Solar	45	48
Placement en actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions de Lakeswind	18	19
Placement en actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions du parc éolien du Wyoming	106	110
Total des placements dans des filiales de TransAlta	974	1 087

Placements dans des filiales de TransAlta liées à TEA et aux centrales éoliennes et solaires aux États-Unis

Les variations des placements dans des filiales de TransAlta sont comme suit :

	Actions privilégiées qui reflètent les flux de trésorerie australiens	Actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions des centrales éoliennes et solaires aux États-Unis	Total
Solde du placement au 31 décembre 2020	771	316	1 087
Remboursement de capital	—	(8)	(8)
Variation nette de la juste valeur et écarts de change comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	(94)	(11)	(105)
Solde du placement au 31 mars 2021	677	297	974

La diminution de 94 millions de dollars de la juste valeur liée aux actions privilégiées qui reflètent les flux de trésorerie australiens au 31 mars 2021 tient compte des modifications aux hypothèses relatives aux flux de trésorerie, y compris les variations du taux d'actualisation, les incidences du change et les hypothèses liées au renouvellement de contrats, le tout en partie contrebalancé par un ajustement des flux de trésorerie associé au CAÉ prolongé avec BHP Billiton Nickel West Pty Ltd. («BHP»). Se reporter à la note 4 des états financiers annuels pour plus de précisions sur la prolongation du contrat avec BHP.

	Actions privilégiées qui reflètent les flux de trésorerie australiens	Actions privilégiées de TEA	Actions privilégiées qui reflètent le prêt à terme amortissable	Actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions des centrales éoliennes et solaires aux États-Unis	Total
Solde du placement au 31 décembre 2019	598	42	532	320	1 492
Placement	—	—	—	61	61
Rachat	—	—	(46)	—	(46)
Pertes de change comptabilisées en résultat	—	—	(24)	—	(24)
Remboursement de capital	—	—	—	(14)	(14)
Variation nette de la juste valeur comptabilisée en résultat	—	—	(5)	—	(5)
Variation nette de la juste valeur et écarts de change comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	14	9	—	22	45
Solde du placement au 31 mars 2020	612	51	457	389	1 509

Le tableau ci-après présente les données quantitatives concernant les données d'entrée non observables dont tient compte la méthode d'actualisation des flux de trésorerie mentionnée à la note 8 des états financiers annuels :

Données d'entrée non observables	31 mars 2021	31 déc. 2020
Actions privilégiées qui reflètent les flux de trésorerie australiens		
Taux d'actualisation	6,0 %	5,8 %
Flux de trésorerie trimestriels (en millions)	Moyenne de 11 \$	Moyenne de 13 \$
Actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions des centrales éoliennes et solaires aux États-Unis		
Taux d'actualisation (fourchette)	De 7,0 % à 11,0 %	De 6,8 % à 10,3 %
Flux de trésorerie trimestriels (fourchette, en millions)	Moyenne de 1 \$ à 4 \$	Moyenne de 1 \$ à 4 \$

Le tableau suivant présente l'incidence sur l'évaluation de la juste valeur d'une variation des données d'entrée non observables ci-dessus pour refléter les hypothèses raisonnablement possibles :

Données d'entrée non observables	Hypothèses possibles	Variation de la juste valeur au 31 mars 2021	Variation de la juste valeur au 31 déc. 2020
Actions privilégiées qui reflètent les flux de trésorerie australiens			
Variation des points de base des taux d'actualisation	Diminution de 10 points de base	5	6
	Augmentation de 10 points de base	(5)	(6)
Flux de trésorerie trimestriels	Augmentation de 1 % ¹	7	8
	Diminution de 1 % ¹	(7)	(8)
Actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions des centrales éoliennes et solaires aux États-Unis			
Variation des points de base des taux d'actualisation	Diminution de 10 points de base	2	2
	Augmentation de 10 points de base	(2)	(2)
Flux de trésorerie trimestriels	Augmentation de 1 %	3	3
	Diminution de 1 %	(3)	(3)

1) Les flux de trésorerie trimestriels peuvent varier en fonction d'un taux plus élevé que le facteur supposé de 1 %.

6. Impôts sur le résultat

Les composantes de la charge d'impôts sur le résultat sont comme suit :

	Trois mois clos les 31 mars	
	2021	2020
Charge d'impôt exigible	1	–
Charge d'impôt différé liée à la naissance et à la reprise des différences temporaires	7	7
Charge d'impôts sur le résultat	8	7

Les comptes de résultat consolidés résumés présentent les éléments suivants :

	Trois mois clos les 31 mars	
	2021	2020
Charge d'impôt exigible	1	–
Charge d'impôt différé	7	7
Charge d'impôts sur le résultat	8	7

7. Instruments financiers et gestion du risque

A. Actifs financiers et passifs financiers – évaluation

Les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués sur une base régulière à la juste valeur ou au coût amorti.

B. Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers évalués à la juste valeur de la société sont comme suit :

Aux	31 mars 2021		31 déc. 2020	
	Juste valeur Niveau II	Juste valeur Niveau III	Juste valeur Niveau II	Juste valeur Niveau III
Actions privilégiées qui reflètent les flux de trésorerie australiens	–	677	–	771
Actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions des centrales éoliennes et solaires aux États-Unis	–	297	–	316
Actifs (passifs) nets de gestion du risque	3	–	(2)	–

I. Établissement des niveaux et classements

Les classements de niveaux I, II et III de la hiérarchie des justes valeurs utilisée par la société sont définis ci-après. L'évaluation de la juste valeur d'un instrument financier est incluse dans un seul des trois niveaux, le classement de celle-ci étant établi en fonction des données d'entrée du niveau le plus bas qui sont importantes pour établir la juste valeur.

a. Niveau I

Les justes valeurs sont calculées au moyen de données d'entrée correspondant aux cours du marché (non rajustés) dans les marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques auxquels la société a accès à la date d'évaluation.

b. Niveau II

Les justes valeurs sont évaluées, directement ou indirectement, au moyen de données d'entrée qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, directement ou indirectement.

c. Niveau III

Les justes valeurs sont calculées en utilisant des données d'entrée pour des actifs ou des passifs qui ne sont pas facilement observables.

Aucun changement n'est intervenu dans les processus d'évaluation, les techniques d'évaluation et les types de données d'entrée utilisées dans l'évaluation de la juste valeur de la société au cours de la période. Pour plus de précisions, se reporter à la note 12 des états financiers annuels de 2020.

II. Produits de base et autres actifs et passifs de gestion du risque

Les actifs et passifs de gestion du risque fondés sur les produits de base sont liés aux activités de négociation et à certaines activités d'impartition. Les autres actifs et passifs de gestion du risque incluent les actifs et passifs de gestion du risque qui sont utilisés pour la gestion des encaissements et dépenses futurs libellés en monnaies étrangères, des dépenses d'investissement liées aux projets et de la dette. Dans la mesure du possible, les variations des actifs et des passifs nets de gestion du risque pour les positions des éléments autres que de couverture sont reflétées dans le résultat net.

Le tableau suivant résume les passifs nets de gestion du risque :

	Couvertures de flux de trésorerie	Éléments autres que de couverture	Total
	Niveau II	Niveau II	
Actifs (passifs) nets de gestion du risque au 31 mars 2021	5	(2)	3
Passifs nets de gestion du risque au 31 déc. 2020	–	(2)	(2)

Couvertures de flux de trésorerie

Dans le cadre de l'acquisition du projet de parc éolien Windrise, la société a comptabilisé un actif de gestion du risque d'un montant notionnel de 75 millions de dollars afin de couvrir les risques de taux d'intérêt liés aux émissions prévues de titres d'emprunt entre la fin de 2021 et le début de 2022 relativement au projet de parc éolien Windrise. La couverture a été désignée comme une couverture de flux de trésorerie.

III. Instruments financiers non évalués à la juste valeur

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances clients, des dettes fournisseurs et charges à payer, et des dividendes à verser se rapproche de leur juste valeur présentée à la date des états de la situation financière consolidés en raison de leur échéance à court terme. La juste valeur des prêts à recevoir se rapproche de leur valeur comptable.

La juste valeur des instruments financiers non évalués à la juste valeur est comme suit :

Aux	31 mars 2021		31 déc. 2020	
	Juste valeur Niveau II	Valeur comptable	Juste valeur Niveau II	Valeur comptable
Prêts à recevoir ¹	70	70	70	70
Emprunt à vue de TEA	193	193	195	195
Dettes à long terme ²	705	668	748	670

1) Incluent la partie courante des billets à ordre à recevoir.

2) Inclut la partie courante et exclut les obligations locatives.

La juste valeur de la dette à long terme est déterminée en calculant un prix implicite reposant sur une évaluation courante du rendement à l'échéance.

C. Nature et étendue des risques découlant des instruments financiers et des instruments dérivés

I. Risque de crédit

L'exposition maximale au risque de crédit de la société au 31 mars 2021, compte non tenu de la garantie détenue ou du droit de compensation, y compris les expositions indirectes découlant des placements dans des filiales de TransAlta, comme il est mentionné à la note 5, se présente comme suit :

Note de crédit des contreparties	Exposition directe	Exposition indirecte
	Débiteurs ¹	Créances clients ²
Notation de première qualité	70	39
Notation de qualité inférieure	31	8
TransAlta et filiales de TransAlta	48	—
Pas de note externe	52	—

1) Incluent les créances clients, les distributions à recevoir des filiales de TransAlta et les prêts à recevoir.

2) Incluent les créances clients de TEA. Les créances des autres placements dans des participations financières totalisaient environ 6 millions de dollars et sont attribuables à des contreparties ayant une notation de première qualité et d'autres notations de grande qualité.

La société utilise des notes de solvabilité externes, ainsi que des notes de solvabilité internes si des notes de solvabilité externes ne sont pas disponibles, pour établir les limites de crédit des contreparties. Dans certains cas, la société a recours à des actes de garantie notamment des garanties de la société mère, des lettres de crédit, des garanties au comptant et des assurances crédit de tiers afin de réduire l'ensemble du risque de crédit.

TransAlta, au nom de la société, a maintenu les mesures de suivi et d'atténuation du risque supplémentaires mises en œuvre en 2020 pour répondre aux répercussions en cours de la pandémie de COVID-19.

II. Autres risques de marché

La société est exposée à des risques de marché en raison des variations des actions privilégiées qui reflètent les flux de trésorerie australiens et des actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions des centrales éoliennes et solaires aux États-Unis. Une augmentation (diminution) de 1% de la valeur de ces titres aurait entraîné une augmentation (diminution) de 10 millions de dollars des autres éléments du résultat global au 31 mars 2021.

III. Risque de liquidité

Le tableau ci-dessous présente les échéances contractuelles des passifs financiers de la société :

	2021	2022	2023	2024	2025	2026 et par la suite	Total
Dettes fournisseurs et charges à payer	84	—	—	—	—	—	84
Emprunt à vue de TEA ¹	193	—	—	—	—	—	193
Dettes à long terme	49	54	101	59	62	348	673
Obligations locatives	1	1	1	1	1	19	24
(Actifs) passifs nets de gestion du risque	(4)	1	—	—	—	—	(3)
Intérêts sur la dette à long terme et les obligations locatives ²	31	33	23	20	18	72	197
Dividendes à verser	63	—	—	—	—	—	63
Total	417	89	125	80	81	439	1 231

1) Remboursement prévu à l'échéance de l'emprunt à vue de TEA le 26 octobre 2022.

2) Non comptabilisés comme un passif financier dans les états de la situation financière consolidés.

La société gère son risque de liquidité associé à la dette à long terme en élaborant et en révisant les plans de financement externes à long terme qui reflètent les plans d'affaires et la disponibilité de capitaux sur le marché.

IV. Risque de change

L'incidence possible sur le résultat net et les autres éléments du résultat global des fluctuations des taux de change associés aux instruments financiers libellés dans des monnaies autres que la monnaie fonctionnelle est présentée ci-dessous. L'analyse de sensibilité a été préparée en utilisant l'évaluation par la direction selon laquelle une diminution moyenne de 0,03 \$ (0,03 \$ au 31 mars 2020) de ces monnaies par rapport au dollar canadien est une variation potentielle raisonnable au cours du prochain trimestre.

Trois mois clos les 31 mars	2021		2020	
	(Augmentation) diminution du résultat net ¹	Perte inscrite dans les autres éléments du résultat global ¹	Diminution du résultat net ¹	Perte inscrite dans les autres éléments du résultat global ¹
Monnaie étrangère				
Dollar américain	3	9	1	21
Dollar australien	(7)	19	13	22
Total	(4)	28	14	43

1) Ces calculs supposent une diminution de la valeur de ces monnaies étrangères par rapport au dollar canadien. Une augmentation aurait l'effet contraire.

8. Immobilisations corporelles

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2021, la société a comptabilisé un montant de 233 millions de dollars au titre de l'acquisition des actifs du projet de parc éolien de Windrise (note 3) et a engagé un montant supplémentaire de 6 millions de dollars lié aux coûts de construction visant l'achèvement du projet de parc éolien Windrise ainsi que d'autres dépenses d'investissement de maintien (dépenses d'investissement de maintien de 2 millions de dollars au 31 mars 2020).

Au 31 mars 2021, la société a incorporé des intérêts de 1 million de dollars dans le coût des immobilisations corporelles du projet de parc éolien Windrise à un taux moyen pondéré de 4,5 %.

9. Dette à long terme et obligations locatives

Encours

Aux	31 mars 2021			31 déc. 2020		
	Valeur comptable	Valeur nominale	Intérêt ¹	Valeur comptable	Valeur nominale	Intérêt ¹
Emprunt à vue de TEA ²	193	193	4,32 %	195	195	4,32 %
Dette à long terme :						
Obligation de la centrale de Pingston	45	45	2,95 %	45	45	2,95 %
Obligation des parcs éoliens de Melancthon et Wolfe	268	270	3,83 %	268	270	3,83 %
Obligation du parc éolien de New Richmond	127	128	3,96 %	127	128	3,96 %
Obligation du parc éolien de Kent Hills	228	230	4,45 %	230	233	4,45 %
Total de la dette à long terme	668	673		670	676	
Obligations locatives	24			22		
	692			692		
Moins : partie courante de la dette à long terme	(52)			(52)		
Moins : partie courante des obligations locatives	(1)			(1)		
Total de la dette à long terme et des obligations locatives	639			639		

1) Le taux d'intérêt reflète le taux stipulé ou le taux moyen pondéré en fonction de l'encours du principal.

2) Montant en principal de 200 millions de dollars australiens.

Au 31 mars 2021, la société et ses filiales respectaient les clauses restrictives positives et négatives liées à leur dette.

Facilité de crédit

La société a une facilité de crédit consortiale consentie totalisant 700 millions de dollars, dont un montant de 605 millions de dollars était disponible au 31 mars 2021 (608 millions de dollars au 31 décembre 2020), y compris les lettres de crédit non utilisées. La société respecte les modalités de la facilité de crédit. Le 30 mars 2021, l'échéance de la facilité de crédit a été prorogée jusqu'au 30 juin 2025. Au 31 mars 2021, aucun emprunt n'avait été effectué sur la facilité de crédit.

10. Actions ordinaires

Dividendes

Les dividendes déclarés sur les actions ordinaires de la société sont fixés par le conseil.

Le tableau suivant présente les dividendes sur actions ordinaires déclarés en 2021 et 2020 :

Dividendes déclarés par action	Total des dividendes par action	Total des dividendes	TransAlta	Autres actionnaires
Trois mois clos le 31 mars 2021	0,23499	62	38	24
Trois mois clos le 31 mars 2020	0,23499	63	38	25

Le 22 février 2021, la société a déclaré un dividende mensuel de 0,07833 \$ par action ordinaire payable le 30 avril 2021, le 31 mai 2021 et le 30 juin 2021.

Le 29 avril 2021, la société a déclaré un dividende mensuel de 0,07833 \$ par action ordinaire payable le 30 juillet 2021, le 31 août 2021 et le 30 septembre 2021.

11. Engagements et éventualités

Pour en savoir plus sur les éventualités et les engagements importants en cours, se reporter à la note 24 des états financiers annuels de 2020. À l'exception des éléments présentés ci-dessous, aucune modification importante n'a été apportée au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2021.

A. Garanties

Dans le cadre de l'acquisition du projet de parc éolien Windrise, TransAlta a offert une garantie des coûts de construction par laquelle, à l'achèvement du projet de parc éolien Windrise, si les coûts de construction excèdent le montant de la garantie, TransAlta remboursera à la société jusqu'à 6 millions de dollars, tandis que si les coûts de construction sont en deçà des coûts garantis, la société remboursera à TransAlta jusqu'à 6 millions de dollars. Au 31 mars 2021, aucun montant n'avait été comptabilisé à cet égard étant donné que la probabilité de réalisation de l'une ou l'autre de ces éventualités était encore indéterminée.

B. Événualités

I. Procédure visant une règle relative aux pertes de réseau

La société prend part à une procédure visant une règle relative aux pertes de réseau devant l'Alberta Utilities Commission («AUC»). L'AUC a demandé à l'Alberta Electric System Operator («AESO») de recalculer les facteurs relatifs aux quantités perdues de toutes les centrales de production en Alberta pour la période allant de 2006 à 2016. L'AUC a approuvé un processus de règlement de factures qui a été divisé en trois périodes (de 2006 à 2009, de 2010 à 2013 et de 2014 à 2016). Les deux premières factures représentant un montant cumulatif de 7 millions de dollars ont été reçues en 2020 et ont été réglées. La dernière facture a été reçue au premier trimestre de 2021 pour un recouvrement prévu de 0,1 million de dollars.

II. Litige avec Fortescue Metals Group Ltd. («FMG»)

Le placement de la société dans les actifs australiens est effectué au moyen d'une participation financière qui donne droit à des produits financiers après impôts fondés sur le BAIIA des installations sous-jacentes. TransAlta poursuit FMG pour obtenir le paiement des montants facturés et impayés aux termes du CAÉ de la centrale de South Hedland et demande au tribunal de déclarer que le CAÉ est valide et exécutoire. Pour sa part, FMG demande au tribunal de déclarer que le CAÉ a été résilié légalement. Le procès était prévu le 3 mai 2021, mais le 2 mai 2021, la société a conclu un règlement conditionnel avec FMG. Le procès a été reporté jusqu'à la satisfaction des conditions de règlement. La société comptabilise les produits financiers lorsqu'ils sont déclarés sur ses placements dans les actifs australiens, compte tenu des incidences de tout profit éventuel une fois comptabilisé par TransAlta.

12. Opérations et soldes avec les parties liées

La société a conclu certaines ententes et opérations avec TransAlta, qui sont décrites à la note 25 des états financiers annuels de 2020 de la société.

A. Opérations avec les parties liées

Les opérations avec les parties liées comprennent l'acquisition du projet de parc éolien Windrise présentée à la note 3 et les produits financiers liés aux filiales de TransAlta présentés à la note 5. De plus, tous les instruments dérivés de la société sont conclus au nom de la société par une filiale de TransAlta.

Les principales opérations avec les parties liées qui ne sont pas présentées ailleurs se présentent comme suit :

	Trois mois clos les 31 mars	
	2021	2020
Produits tirés des CAÉ de TransAlta	10	8
Produits tirés des crédits environnementaux ¹	7	—
Honoraires de remboursement de frais administratifs généraux	5	4
Achats de gaz naturel	2	1
Frais d'optimisation des actifs ²	1	1

1) La valeur des crédits environnementaux a été établie au moyen des informations de marché pour des instruments semblables, y compris les transactions historiques avec des tiers.

2) Une filiale de TransAlta fournit des services de gestion et d'optimisation des actifs à la centrale de cogénération de Sarnia de la société. La centrale de cogénération de Sarnia paie des frais fixes d'environ 0,125 million de dollars par trimestre, en plus des frais variables de 1,6 % de sa marge brute.

Toutes les opérations qui précèdent sont liées à TransAlta ou à ses filiales.

B. Soldes avec les parties liées

Les soldes avec les parties liées comprennent les placements dans des filiales de TransAlta présentés à la note 5, les actifs et les passifs de gestion du risque présentés à la note 7, l'emprunt à vue de TEA et la dette à long terme présentés à la note 9 et la garantie des coûts présentée à la note 11.

Les soldes importants avec les parties liées qui ne sont pas présentés ailleurs consistent en ce qui suit :

Aux	31 mars 2021	31 déc. 2020
Créances clients et autres débiteurs	30	39
Créances au titre des contrats de location-financement	7	7
Dettes fournisseurs et charges à payer	16	11
Dividendes à verser	38	38
Billets à ordre de Big Level et d'Antrim	18	18
Lettres de crédit émises par TransAlta au nom de la société ^{1,2}	10	—
Garanties offertes par TransAlta au nom de la société ^{1,2}	375	207
Garantie d'indemnisation offerte par la société à TransAlta ²	532	540
Frais de gestion payés d'avance à long terme	2	2

1) Incluent des lettres de crédit et des contrats de garantie liés à l'acquisition du projet de parc éolien Windrise. Se reporter à la note 3.

2) Non comptabilisées comme un passif financier dans les états de la situation financière consolidés.

Tous ces soldes sont liés à TransAlta ou à ses filiales.

13. Informations sectorielles

La société comporte quatre secteurs à présenter qui sont décrits ci-après.

Trois mois clos le 31 mars 2021	Énergie éolienne - Canada	Énergie hydro-électrique - Canada	Gaz - Canada	Siège social	Total
Produits des activités ordinaires	70	3	53	—	126
Combustible, redevances et autres coûts	2	—	26	—	28
Marge brute	68	3	27	—	98
Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration	9	2	7	6	24
Amortissement	23	2	9	—	34
Impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat	2	—	—	—	2
Résultats d'exploitation	34	(1)	11	(6)	38
Produits financiers liés aux filiales de TransAlta					29
Produits d'intérêts					2
Charges d'intérêts					(10)
Profit de change					2
Résultat avant impôts sur le résultat					61

Trois mois clos le 31 mars 2020	Énergie éolienne - Canada	Énergie hydro- électrique - Canada	Gaz - Canada	Siège social	Total
Produits des activités ordinaires	67	3	39	—	109
Incitatifs gouvernementaux	1	—	—	—	1
Total des produits des activités ordinaires	68	3	39	—	110
Combustible, redevances et autres coûts	3	1	13	—	17
Marge brute	65	2	26	—	93
Activités d'exploitation, d'entretien et d'administration	9	2	7	5	23
Amortissement	22	2	10	—	34
Impôts et taxes, autres que les impôts sur le résultat	2	—	—	—	2
Résultats d'exploitation	32	(2)	9	(5)	34
Produits financiers liés aux filiales de TransAlta					8
Produits d'intérêts					2
Charges d'intérêts					(11)
Variation de la juste valeur des actifs financiers					(5)
Perte de change					(17)
Résultat avant impôts sur le résultat					11

Glossaire des termes clés

Actifs australiens – Actifs de production au gaz australiens de 450 MW de TransAlta qui sont opérationnels et font l'objet de contrats à long terme, y compris la centrale de South Hedland de 150 MW et le gazoduc de Fortescue River de 270 kilomètres, la centrale de Parkeston, les quatre centrales de production alimentées au gaz naturel et au diesel qui composent la centrale de Southern Cross Energy, le gazoduc de Fortescue River et la centrale de South Hedland.

Actions privilégiées qui reflètent le prêt à terme amortissable – Actions privilégiées d'une filiale de TransAlta qui reflètent les caractéristiques économiques sous-jacentes d'un prêt à terme amortissable que TEA doit rembourser à une autre filiale de TransAlta. Les actions privilégiées reflètent ont été rachetées le 23 octobre 2020.

Actions privilégiées qui reflètent le résultat et les distributions des centrales éoliennes et solaires aux États-Unis – Actions privilégiées de filiales de TransAlta procurant à la société des dividendes cumulatifs à taux variable correspondant plus ou moins aux résultats nets distribuables sous-jacents des parcs éoliens du Wyoming, des parcs éoliens Lakeswind, Big Level et Antrim, et de Mass Solar.

Actions privilégiées qui reflètent les flux de trésorerie australiens – Action privilégiées d'une filiale australienne de TransAlta procurant des dividendes cumulatifs à taux variable correspondant plus ou moins aux résultats nets distribuables sous-jacents de TEA ajustés pour tenir compte des frais de gestion, des couvertures de change, des impôts sur le résultat au comptant payés, des dépenses d'investissement de maintien, et d'autres ajustements liés au calendrier.

Alberta Electric System Operator (AESO) – société indépendante d'exploitation du réseau et organisme de réglementation pour l'Alberta Interconnected Electric System.

AUC – Alberta Utilities Commission

CAÉ de TransAlta – CAÉ entre TransAlta et la société prévoyant l'achat par TransAlta, pour un prix fixe, de toute l'électricité produite par certaines centrales éoliennes et hydroélectriques. Le prix initial à payer en 2013 par TransAlta pour la production était de 30,00 \$ par MWh pour les centrales éoliennes et de 45,00 \$ par MWh pour les centrales hydroélectriques, montants ajustés annuellement pour tenir compte de la fluctuation de l'indice des prix à la consommation.

Capacité – Capacité de charge continue nominale du matériel de production, exprimée en mégawatts.

Capacité maximale nette – Capacité maximale ou service nominal effectif, modifié pour tenir compte des limitations ambiantes qu'une unité de production ou une centrale peut soutenir pendant une durée déterminée, moins la capacité utilisée pour répondre à la demande de service des centrales et aux besoins auxiliaires.

Contrat d'achat d'électricité (CAÉ) – Contrat d'achat et de vente d'électricité entre un producteur d'électricité et un tiers acquéreur d'électricité.

Contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI) – Les CPCI désignent les contrôles et autres procédures visant à assurer que l'information devant être communiquée dans les rapports que la société dépose ou soumet en vertu des lois sur les valeurs mobilières est constatée, traitée, résumée et présentée dans les délais prescrits dans les lois sur les valeurs mobilières applicables. Les CPCI comprennent, sans s'y limiter, les contrôles et procédures conçus pour assurer à la société que l'information qu'elle doit communiquer dans les rapports qu'elle dépose ou soumet en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables est consignée et communiquée à la direction, y compris le chef de la direction et le chef de la direction des finances, selon le cas, pour permettre la prise de décisions en temps opportun se rapportant à l'obligation de communication de l'information de la société.

Convention de services de gestion, d'administration et d'exploitation – La convention entre TransAlta Corporation et TransAlta Renewables datée du 9 août 2013, dans sa version modifiée, qui décrit les modalités aux termes desquelles TransAlta gère et exploite les centrales dans lesquelles nous détenons une participation financière. En vertu de cette convention, TransAlta s'est vu déléguer le pouvoir général d'administrer et de gérer la société et ses activités d'exploitation de la société.

Crédit compensatoire – Le crédit d'émission de carbone en unités de tonnes d'équivalent en dioxyde de carbone («éq. CO₂») peut être utilisé comme mécanisme de rechange en matière de conformité liée au carbone afin d'éviter les coûts des obligations relatives au carbone prévus dans la réglementation sur les émissions de GES des grands émetteurs. Les crédits sont générés en réalisant un projet de réduction des émissions conformément à une méthode de quantification approuvée par un organisme de réglementation afin d'identifier les réductions des émissions de GES donnant droit à un crédit.

Crédits d'énergie renouvelable (CER) – Tous les droits, titres, participations et avantages se rapportant à un crédit, à un droit de réduction, à un droit de compensation, à un droit de polluer attribué, à un quota d'émissions, à une caractéristique renouvelable ou à d'autres droits exclusifs ou contractuels, qu'ils soient ou non négociables, qui découlent d'un déplacement ou d'une réduction réel ou présumé des émissions ou d'une autre caractéristique environnementale associées à la production de 1 MWh d'énergie électrique dans une centrale utilisant une technologie d'énergie renouvelable accréditée.

Crédits environnementaux – Crédits d'énergie renouvelable et crédits compensatoires de carbone, ou autres instruments pouvant être négociés ou vendus qui représentent les droits de propriété au titre des caractéristiques environnementales, sociales et non énergétiques de la production d'électricité renouvelable pouvant être vendus séparément de l'électricité sous-jacente. Les crédits compensatoires de carbone peuvent être générés volontairement par tout projet qui réduit les émissions de gaz à effet de serre et ne se limitent pas aux énergies renouvelables.

Emprunt à vue de TEA – L'emprunt intersociété de 200 millions de dollars australiens de la société auprès de TEA, émis en octobre 2020 dans le cadre du financement de South Hedland. L'emprunt auprès de TEA est non garanti et payable à vue. Il porte intérêt à 4,32 %, les intérêts étant payables trimestriellement jusqu'à l'échéance le 26 octobre 2022.

Facilité de crédit – Facilité de crédit consortiale externe de 700 millions de dollars pleinement consentie pour quatre ans, venant à échéance en 2025. La facilité est assujettie à diverses clauses restrictives et restrictions courantes qui visent à maintenir l'accès aux engagements de financement.

Gaz à effet de serre («GES») – Gaz ayant le potentiel de retenir la chaleur dans l'atmosphère, y compris la vapeur d'eau, le dioxyde de carbone, le méthane, l'oxyde d'azote, les hydrofluorocarbones et les perfluorocarbones.

Gigawatt (GW) – Unité de puissance électrique équivalant à 1 000 mégawatts.

Gigawattheure (GWh) – Mesure de la consommation d'électricité qui correspond à l'utilisation de 1 000 mégawatts d'électricité pendant une heure.

Honoraires de remboursement de frais administratifs généraux – Honoraires à verser à TransAlta aux termes de la convention de services de gestion, d'administration et d'exploitation afin de dédommager TransAlta pour la fourniture de tous les services d'administration généraux pouvant être essentiels ou souhaitables aux fins de la gestion des activités commerciales et des affaires internes de la société.

IFRS – Normes internationales d'information financière

Interruption non planifiée – Arrêt d'une unité de production en raison d'une panne imprévue.

JVAERG – Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, c'est-à-dire un traitement comptable des variations de la juste valeur des instruments dérivés en vertu de l'IFRS 9.

Mégawatt (MW) – Unité de puissance électrique équivalant à 1 000 000 de watts.

Mégawattheure (MWh) – Mesure de la consommation d'électricité équivalant à l'utilisation de 1 000 000 de watts en une heure.

Régime de réinvestissement des dividendes – Le 31 mai 2018, la société a mis en place un régime de réinvestissement des dividendes pour les détenteurs canadiens d'actions ordinaires de la société. À compter du dividende payable le 31 juillet 2018, les actionnaires admissibles pouvaient choisir de réinvestir automatiquement leurs dividendes mensuels dans des actions ordinaires supplémentaires de la société. Au quatrième trimestre de 2020, la société a suspendu jusqu'à nouvel ordre son régime de réinvestissement des dividendes à l'égard des dividendes futurs et déclarés.

South Hedland ou centrale de South Hedland – Centrale alimentée au gaz à cycle combiné de 150 MW située à South Hedland, en Australie-Occidentale.

Taxe carbone – La taxe carbone fixe un prix du carbone par tonne d'émissions de gaz à effet de serre liées aux carburants de transport, aux combustibles de chauffage et aux autres petites sources d'émissions.

TEA – TransAlta Energy (Australia) Pty Ltd., une filiale australienne de TransAlta.

TransAlta renewables^{inc.}

TransAlta Renewables Inc.
110 - 12th Avenue S.W.
Box 1900, Station "M"
Calgary (Alberta) Canada T2P 2M1

Téléphone
403.267.7110

Site Web
www.transaltarenewables.com

Registraire et agent des transferts

Société de fiducie Computershare du Canada
600, 530 - 8th Avenue SW
Calgary (Alberta) T2P 3S8
Téléphone
Sans frais en Amérique du Nord : 1.800.564.6253
En dehors de l'Amérique du Nord : 1.514.982.7555

Télécopieur
Sans frais en Amérique du Nord : 1.888.453.0330
En dehors de l'Amérique du Nord : 1.403.267.6529
Site Web
www.computershare.com

Renseignements supplémentaires
Les demandes peuvent être adressées à :
Investisseurs - Demandes de renseignements

Téléphone
1.800.387.3598 au Canada et aux États-Unis
ou 403.267.2520

Courriel
investor_relations@transalta.com

Médias - Demandes de renseignements

Sans frais : 1.855.255.9184
ou 403.267.2540
TA_Media_Relations@transalta.com